

On est quelquefois sot avec de l'esprit, mais on ne l'est jamais avec du jugement. La Rochefoucauld

Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas perdre le temps tout seuls; ils sont le fleau des gens occupés. De Bonald.

Le parti conservateur reste sans programme

Avons-nous raison d'adresser au parti conservateur-tory le reproche de ne pas avoir de programme politique et économique, tout au moins de se contenter de formules mortes ou vieilles, sans portée actuelle et dénuées de toute précision ?

Plus d'un conservateur sincère avait espéré que leur parti en finirait avec un silence derrière lequel ils ne voyaient, avec raison, qu'une marque d'impuissance.

Tous sont bien déçus, depuis la convention de Winnipeg en laquelle ils avaient mis toutes leurs espérances.

Le congrès conservateur, tenu en octobre dernier, allait, croyait-on, essayer de répondre à ces désirs et de satisfaire, la curiosité générale.

La déception est grande et complète. Sans revenir sur toutes les questions qui ont fait l'objet de ces résolutions "sans unité et sans corrélations", voyons l'attitude prise par la convention de Winnipeg sur les deux principaux sujets qui auraient dû servir de base à un réel programme.

Au point de vue national, d'abord, la convention a entendu lire et a adopté une déclaration traditionnelle où ses rédacteurs se sont contés de donner les idées générales dont le parti conservateur s'inspire au point de vue canadien et impérial.

Ce morceau a été une déception, sauf pour les mameuks du parti qui l'ont trouvé admirable et le célèbrent en des glozes enthousiastes.

On n'y trouve pas les précisions désirables et désirées par la très grande majorité des Canadiens sur la politique impériale du parti conservateur dont le passé inspire des craintes pour l'avenir.

L'opinion publique n'est pas rassurée sur la politique impériale du parti tory. Pourquoi cette politique n'a-t-elle pas été précisée, mieux définie, clairement annoncée ?

La convention aurait pu le faire en ajoutant à sa déclaration les paroles suivantes qu'un chef conservateur de Québec avait prié de faire approuver à Winnipeg :

"Que tout en réaffirmant le loyalisme inaltérable du Canada envers la Couronne britannique et tout en étant prêt comme par le passé à défendre l'allégeance britannique de la terre canadienne contre tout envahisseur, le Canada ne soit appelé à participer à aucune des guerres de la Grande-Bretagne sans le consentement exprès du peuple et du parlement canadien, et par seuls enrôlements volontaires; et que la conscription ne puisse être mise en force que pour la seule défense territoriale du Canada."

Conçue dans ces termes, la résolution aurait été "réaliste" et vraiment significative.

Au lieu de cela, la convention s'en est tenue à des généralités et à des formules imprécises qui ne peuvent servir de base solide à un programme sérieux et rassurant.

La politique du parti conservateur-tory sur nos relations, nos charges, nos responsabilités et notre solidarité impériales reste nuageuse parce qu'elle manque de clarté et de précision.

Nous pouvons en dire autant de l'attitude de ce parti sur la question douanière qui, pourtant, a été son grand cheval de bataille depuis cinquante ans.

En effet, la résolution de la convention de Winnipeg sur le tarif ne peut être ni plus vague, ni plus insignifiante. Ce parti qui depuis de longues années se lamentait aux quatre coins du ciel, gémit à coeur fendre sur le triste sort des industries ruinées par le parti libéral; ces conservateurs qui ne cessent et dans leurs discours extravagants et dans leur presse prébendée de s'écrier que les taux tarifaires sont trop bas, que les libéraux les ont trop abaissés, que notre marché est envahi par les produits étrangers, que le gouvernement King est insouciant, coupable, criminel, antinational parce qu'il n'élève pas la barrière tarifaire comme on le fait aux Etats-Unis et ailleurs, etc., etc., ces conservateurs, réunis enfin dans une solennelle assemblée, pour émettre leur programme, que disent-ils ?

Ecoutez : la convention se glorifie de la politique historique fiscale du parti conservateur.

Jusqu'ici c'est peu compromettant. On évite même le mot "protection" dont les orateurs bleus se gargarisent depuis cinquante ans.

Ecoutez encore : Notre tarif doit être révisé de temps en temps.

Tiens ! mais que fait-on de la fameuse stabilisation tarifaire réclamée sur tous les tons par les conservateurs ?

Puis, la résolution demande une Commission du tarif — que les libéraux, d'ailleurs ont instituée et maintiendront — ; un tarif préférentiel pour l'Empire, qui ne nuise ni aux fermiers ni aux ouvriers et qui comporte l'utilisation des ports canadiens — autant de choses qui sont depuis longtemps dans le programme du parti libéral qui en a déjà réalisé une partie essentielle.

Et c'est tout. C'est tout ce que dit et demande la "sublime" convention conservatrice de Winnipeg, au sujet du tarif.

Sur ce point comme sur tous les autres, l'effort de la convention n'est pas grand pour trouver et rédiger un programme précis et "réaliste".

Il apparaît que la pensée dominante des leaders conservateurs a été de ne pas se compromettre. Comment voulez-vous, dans ces conditions-là construire un programme qui vaille quelque chose ?

Ces grands chevaliers de la Protection font triste mine avec leur résolution qui n'exprime que des truismes, des idées que personne ne contredit, à propos de tarif. Mais alors, qu'ils se taisent, maintenant, les bavards et les journalistes conservateurs qui reprochent aux libéraux de ne pas assez protéger les industries canadiennes. S'il était vrai que la politique libérale est cause que notre industrie a contre elle de redoutables concurrents, comment se fait-il que la convention conservatrice ne s'est arrêtée à aucune précision, n'a pas réclamé que l'on élève les droits pour protéger "notre industrie" ?

Que conclure de tout cela, si non que l'oeuvre de la conven-

RACHAT DE BONS DE LA VICTOIRE AU 1ER DECEMBRE

Emission de billets du trésor pour \$45,000,000.— Le reste payé comptant. ECHÉANCE DE \$63,437,250.

Les banques achètent les billets du trésor à 4 pour cent. — Epargne de \$3,607,800.

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 23. — Le ministre des finances du Canada, l'honorable M. J. A. Robb, a annoncé ce soir, que le gouvernement ne lancera pas sur le marché une nouvelle émission d'obligations afin de rencontrer l'échéance du 1er décembre prochain, consistant en une somme de \$63,437,250, de Bons de la Victoire, portant intérêt à 5 1/2 pour cent. Les obligations venant à maturité seront rachetées par une émission de bons du trésor, portant intérêt à 4 pour cent, pour une période de trois ans, et pour un montant de \$45,000,000. Ces bons du trésor ont été vendus au pair à des banques à charte canadiennes. La vente de ces billets du trésor constitue la première transaction financière effectuée par le gouvernement avec intérêt à 4 pour cent. Les billets du trésor seront datés du 1er décembre 1927. La balance du prêt venant à maturité sera remboursée à même le surplus provenant des revenus.

Le programme gouvernemental adopté pour rencontrer à maturité les échéances de 1927 est complet avec cette transaction et peut se résumer comme suit :

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes '1er novembre, prêt en renouvellement, 5 1/2 pour cent, \$29,068,400' and '15 novembre, billets du trésor, 4 pour cent, 8,000,000'.

NOUVELLE EMISSION Billets du trésor à 4 pour cent, 1927-30, 45,000,000. Racheté en argent, 55,505,550. L'épargne en intérêts ainsi obtenue avec ces transactions sera de \$3,607,800 par année. Le gouvernement en aura ainsi un avantage additionnel en ce qu'il obtiendra une réduction supplémentaire du chiffre des obligations exemptes de taxes, vu que les échéances dues au 1er décembre et pour ce montant de \$63,437,250 étaient exemptées de tout impôt.

LE MEXIQUE EST FURIEUX DE CETTE MANIERE D'AGIR

Un journal mexicain l'exprime parce que Lord Willingdon n'a pas conversé avec Calles

UNE POINTE D'IRONIE

(Dépêche de la Presse Associée) Mexico, 23. — Le Journal "El Universal Grafico" dans un article éditorial exprime toute sa mauvaise humeur du fait que le vicomte Willingdon, gouverneur-général du Canada, n'ait pas daigné converser avec le président Calles, lors de l'inauguration du service téléphonique à longue distance lundi.

Les tempêtes qui faisaient rage au Canada interrompirent les communications, mais des messages subséquents du Canada révélèrent que le président Calles avait refusé de converser avec des ministres canadiens.

"Le Grafico" dit : Le président Coolidge et le président Machado se sont un honneur d'échanger des souhaits avec le président Calles lors de l'inauguration du service téléphonique à longue distance avec les Etats-Unis et Cuba, mais le gouverneur-général du Canada est tellement occupé qu'il n'a pas le temps de converser avec le président Calles et laisse cette fonction à un employé subalterne. Cela veut dire que le Canada ne comprend pas le Mexique, qui n'a pas l'orgueil de se contenter de l'attention et la courtoisie auxquelles le Mexique a le droit."

Le banquet à M. Lucien Dugas

(Dépêche spéciale) Joliette, 23. — C'est demain soir, jeudi, qu'aura lieu, dans la salle du marché, à 8 heures, la grande manifestation régionale en l'honneur de l'avocat Lucien Dugas, député du comté de Joliette, à la législature.

Contrairement à ce qui a déjà été annoncé, le banquet auquel assistera l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province et plusieurs membres de son cabinet, sera présidé par M. Georges Chevalier, de Joliette.

tion de Winnipeg est puérile, que son influence éphémère se dissipe déjà et que les conservateurs qui continuent soit à célébrer la grandeur de ces assises sans lendemain ou persistent à formuler et à écrire des attaques contre le parti libéral à propos du tarif ne sont que des démagogues.

CHICAGO GAGNE SON POINT EN COUR SUPREME

La diversion des eaux par la ville est reconnue comme étant légale

LA QUESTION DES DOMMAGES

Les Etats plaignants auront cependant l'avantage de contester cette décision

(Dépêche de la Presse Associée) Washington, 23. — Le rapport longtemps attendu de Charles Evans Hughes, ex-juge puisé, et remis à la Cour Suprême des Etats-Unis, étudie toutes les phases matérielles de la controverse soulevée relativement à la diversion des eaux du lac Michigan et donne raison à l'Illinois et au district sanitaire de Chicago.

Les Etats situés sur les bords des Grands Lacs, qui ont combattu cette diversion, auront cependant l'avantage de produire devant le tribunal des brefs protestant contre les conclusions de M. Hughes. Le tribunal fixera ensuite une date pour l'audience des plaidoiries orales de toutes les parties intéressées et décidera ensuite jusqu'à quel point, sous tous droits réservés, s'il doit encore accepter comme siennes les conclusions rendues par son inquisiteur et jusqu'à quel point elles doivent être modifiées.

M. Hughes, après audience des témoignages, et ayant devant lui des Etats plaignants soumis par les Etats des Grands Lacs, à l'exception de l'Illinois, constituant trois attaques distinctes contre la diversion, a recommandé que les causes en question soient renvoyées. Il a constaté que le permis accordé le 3 mars 1925, par le secrétaire de la Guerre, et en vertu duquel la diversion était autorisée, était valide et maintint que les Etats plaignants devraient avoir le droit de s'opposer à la diversion, si toutefois elle se continuait sans la sanction du Congrès ou des officiers administrateurs tombant sous sa juridiction.

Prénant pour acquis que le consentement des Etats-Unis était nécessaire afin de rendre légale une telle diversion et que le congrès avait les pouvoirs de régulariser telle diversion, M. Hughes en vient à la conclusion, que bien que le Congrès n'ait pas autorisé cette prise d'eau, il en a autorisé le secrétaire de la Guerre et que son permis fut autorisé et absolument légal.

Par ailleurs, les Etats plaignants gagnèrent leur point dans leur prétention que la diversion de 8,500 pieds cubes d'eau par seconde avait contribué à faire baisser le niveau desacs de six pouces, tandis que Chicago prétendait qu'il n'y avait baisse que de quatre, mais M. Hughes dit que cette baisse du niveau pouvait être compensée par des travaux que l'Illinois et le district sanitaire de Chicago avaient offert de faire construire.

Bien que la diversion eût tout d'abord eu pour objet un but sanitaire les intérêts de la navigation étant tout spécialement intéressés, M. Hughes croit que cela est justifiable pour accorder le permis. Il dit qu'avec les progrès constants de Chicago, dans le développement des moyens employés pour disposer de l'écoulement des égouts, le volume des eaux retirées au lac Michigan diminuait d'autant.

Sur la question importante de la responsabilité de l'Illinois et du district sanitaire pour les dommages résultant de l'abaissement du niveau des eaux des Grands Lacs, M. Hughes constatant que cette baisse était partiellement due à la diversion de Chicago, décida contre les prétentions des Etats des Grands Lacs. Il prétendit que la diversion avait été faite légalement et que l'Illinois et Chicago ne pouvaient être tenus responsables en résultant.

Pour ce qui est des effets de la diversion sur la navigation sur le Mississippi, le rapport constate que pendant les périodes du bas niveau, l'afflux provenant de la rivière Chicago et du lac Michigan a contribué à augmenter la profondeur navigable en certains endroits.

LE CONGRES ARBITRE EN DERNIER RESSORT

Washington, 23. — Le Congrès devra maintenant décider si la diversion des eaux des Grands Lacs par Chicago est légale ou non. Tel est le résultat des conclusions auxquelles en est venu Charles E. Hughes dans le rapport qu'il a soumis à la Cour suprême aujourd'hui.

H. Hughes, qui fut autrefois secrétaire d'Etat et aussi un ex-candidat à la présidence des Etats-Unis, entreprit il y a environ un an de recueillir des témoignages au nom de la Cour suprême dans la cause intentée par les Etats des Grands Lacs, moins l'Illinois, contre l'Illinois et le district sanitaire de Chicago, afin de contester au gouvernement fédéral le droit d'accorder un permis pour la diversion des eaux du lac Michigan pour l'accommodation de Chicago. Bien que les plaidoiries aient maintenant à être entendues devant la Cour suprême, il est maintenant entendu et accepté comme acquis que les conclusions de M. Hughes reflètent l'attitude de la plus haute tribunaux des Etats-Unis dans cette longue controverse.

M. Hughes constate que le permis accordé est en tous points valide, tel qu'octroyé par le secrétaire de la Guerre et en vertu duquel Chicago absorbe dix mille pieds cubes d'eau par

PAS DE CONSTRUCTION DE ROUTES EN 1928

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 23. — L'honorable J. L. Parson, ministre de la Voirie, a annoncé aujourd'hui que les pluies récentes avaient endommagé les routes de la province pour une somme d'environ deux millions et demi de dollars. Selon toute probabilité, le gouvernement ne construira pas de nouvelles routes l'an prochain vu que tous les fonds disponibles seront consacrés aux réparations et au maintien des routes actuelles.

secondé du lac Michigan et rejette cette eau par le canal de drainage de Chicago dans le Mississippi. Cependant, dans son rapport M. Hughes insiste sur le fait que le Congrès doit décider en dernier lieu si la diversion devra se perpétuer et pour combien de temps.

Le gouvernement fédéral étant le représentant accrédité du congrès, il avait droit d'émettre un tel serment, mais elle peut être révoquée par le Congrès ou ses représentants. L'on ne sait si la Cour suprême pourra disposer de la cause avant la fin du prochain Congrès, la question du contrôle de l'inondation doit être soumise au cours de la prochaine session et l'attitude de M. Hughes constitue la porte de sortie du Congrès dans son étude du problème de la diversion conjointement avec la question du contrôle de l'inondation.

L'on admet que la prévention d'inondations aussi dévastatrices que celles qui ont dévasté la vallée du Mississippi le printemps dernier est le plus important problème à résoudre, mais le gouvernement prétend que le harnachement hydraulique contribuera à empêcher l'occurrence de telles inondations. Le Congrès ne peut-être appelé à décider que la diversion opérée par Chicago actuellement est nécessaire aux égouts et au développement du pouvoir hydraulique qui a été créé depuis une décennie.

Bien que la plupart des Etats des Lacs soient opposés à Chicago dans cette cause, une autre association puissante d'états du centre et du sud appuie la métropole du centre. Il semble maintenant plus que probable que la question de la diversion des eaux par Chicago sera la vedette lors de la prochaine session du Congrès et le débat promet d'être intéressant.

OTTAWA ATTEND LE RAPPORT

Ottawa, Ont., 23. — Les milieux ministériels se sont refusés à tout commentaire ici aujourd'hui, relativement à la cause de diversion des eaux des Grands Lacs par la ville de Chicago, tant que le rapport n'aurait pas été étudié.

M. FERGUSON ET LE RAPPORT DU COMITE ORANGISTE

Il dit qu'en réalité il n'est pas favorable à ce rapport

AUTRE ENQUETE

Sur le fonctionnement du nouveau système. — La Grande Loge en scène

(Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, Ont., 23. — Le premier ministre G. H. Ferguson a déclaré aujourd'hui, qu'en réalité il ne différait pas d'opinion avec le rapport du comité de législation de l'Ordre d'Orange, suggérant qu'une nouvelle enquête sur le fonctionnement du Règlement XVII se tienne après un essai loyale. Après que l'on aura fait un loyale essai du nouveau système, dit le premier ministre, une enquête sera faite afin de s'enquérir de son fonctionnement. "Je crois que toutes les personnes intéressées dans ce problème admettront avec le comité de législation orangiste que ce fut un grand désappointement que le Règlement XII n'ait pas fonctionné aussi bien qu'on s'y attendait," dit le premier ministre. Il ajouta que le seul moyen de s'assurer du succès du nouveau système serait de l'observer après un essai loyale. "Le seul moyen de s'en assurer, sera d'approfondir la question après un loyale essai et je ne doute pas qu'un tel essai sera fait ou tard."

QU'EN DIRA LA GRANDE LOGE D'ORANGE ?

Toronto, Ont., 23. — Le "Star" cite les paroles suivantes de Benjamin Kirk, président du comité de la législation de l'Ordre d'Orange: "Nous désirons présenter un front orangiste uni et pour cette raison, nous avons évité les extrêmes. Lorsque ce rapport sera soumis à la Grande Loge, il est possible qu'elle prenne une position encore plus tranchée."

Bulgares condamnés à mort pour dynamite

(Cable de la Presse Associée) Athènes, Grèce, 23. — Deux Bulgares, trouvés coupables d'avoir voulu dynamiter le consulat serbe, une banque et autres édifices serbes à Salonique le 20 septembre dernier, ont été condamnés à mort aujourd'hui.

La Grèce et la Yougoslavie prétendent récemment que des comités bulgares complotaient afin de susciter des troubles entre les Grecs et les Serbes en perpétrant divers forfaits. Les comités bulgares ont toujours été les fauteurs de troubles sur la frontière des deux pays.

IL MEURT EN BENISSANT CEUX QUI L'EXECUTENT

Un prêtre mexicain condamné à mort pour la tentative d'assassinat sur Obrégón

TROIS AUTRES EXECUTIONS

La police déclare qu'ils appartenaient à la Ligue des libertés religieuses

(Dépêche de la Presse Associée) Mexico, 23. — Miguel Aguastin Pro Juárez, soi-disant un prêtre catholique, a été exécuté aujourd'hui comme étant l'un des présumés chefs de la tentative d'assassinat sur la personne du général Alvaro Obregón, le 13 novembre courant.

Le prêtre qui fut arrêté avec deux autres hommes, il y a quelques jours, fut placé en face du peloton d'exécution, s'agenouilla devant le mur de pierre, joignit les mains et levant la figure au ciel pria pendant une minute.

Puis se relevant il bénit ses exécuteurs. Le commandant du peloton donna le commandement de Feu et le corps du prêtre s'écroura et tomba au pied du mur.

Trois autres hommes furent mis à mort peu après, deux d'entre eux, comme chefs du complot et le troisième, comme étant l'un des occupants de l'automobile dans lequel se trouvaient les assassins.

Les autres condamnés étaient Luis Segura Vilchis, un ingénieur à l'emploi de la Mexican Light and Power Co., Humberto Pro Juárez, frère du prêtre et Juan Tirado. Ce dernier fut arrêté comme étant l'un des occupants de l'auto des assassins.

Les trois présumés chefs de la tentative d'assassinat appartenaient à la Ligue institutée pour la défense des libertés religieuses et ils s'étaient constitués le groupe d'action dont le but d'offrir une vive résistance aux lois religieuses mexicaines.

Les exécutions eurent lieu vers 11 heures, ce matin, dans les jardins des quartiers généraux de la police et les hommes allèrent s'aligner contre le mur de pierre à tour de rôle et fusillés par le peloton d'exécution.

Après l'exécution du prêtre, Segura Vilchis fut exécuté, puis le frère du prêtre Humberto, Tirado étant le dernier à mourir. Un autre individu tira à bout portant après la tentative d'assassinat sur la personne du général Obregón, mourut de ses blessures, de sorte que cinq personnes ont expié de leur vie cette tentative d'assassinat.

Les condamnés furent conduits dans la cour au à un et aucun d'entre eux ne fut témoin de l'exécution des autres. Tous moururent courageusement et laissèrent des messages d'adieu à leurs parents, sans faire de déclarations publiques avant l'exécution.

UNE MEPRISE QUI EST FATALE A UN AGENT D'ASSURANCE

M. Omer Talbot, croyant prendre des pastilles pour le mal de tête, absorbe des pastilles de mercure

(Dépêche de la Presse Canadienne) M. Omer Talbot, agent d'assurance de cette ville, domicilié au No 6400, de la rue Châteaubriand, a été victime d'une fatale méprise.

Le 20 novembre, M. Talbot entra chez lui après une rude journée de travail. Il se plaignait à son épouse de souffrir horriblement d'un mal de tête et lui demanda où se trouvaient les pastilles d'aspirine. Se rendant à la petite pharmacie et sans faire de lumière dans la pièce, M. Talbot croyant prendre des pastilles d'aspirine, absorba des pastilles de mercure qui servent pour usage extérieur.

A peine avait-il absorbé les pastilles de mercure que M. Talbot se plaignit à son épouse de douleurs excessives à l'estomac. Mme Talbot se rendit en toute hâte chez le Dr Prud'homme qui vint aussitôt au secours de M. Talbot.

En arrivant, le Dr Prud'homme après avoir examiné la bouteille dont s'était servi M. Talbot, constata qu'il avait absorbé des pastilles de mercure et il prodigua au malade les remèdes réactifs.

C'est aussi à ce moment que le Dr Prud'homme constata que la bouteille contenait les pastilles d'aspirine identiques à celle dont s'était servi M. Talbot, ce qui rendait la mort explicable.

Malgré tous les soins de l'ast. M. Talbot a succombé avant-hier.

Le coroner Prince a rendu un verdict de mort accidentelle après avoir fait une enquête qui a confirmé les renseignements plus haut donnés.

Les funérailles de M. Talbot auront lieu ce matin à 8 h. 30, en l'église de St-Edouard.

Le défunt laisse son épouse, née Féderia Gagnon, et trois enfants en bas âge.

ALEKHINE GAGNE SA CINQUIEME PARTIE

(Dépêche de la Presse Associée) Buenos-Ayres, 23. — Alexandre Alekhine, l'aspirant au championnat mondial des échecs, a remporté sa cinquième victoire ce soir, sur José Capablanca, le champion actuel, après 63 mouvements.

DES DEPUTES TRAVAILLISTES SONT EXPULSES

Des remarques peu obligeantes à l'adresse d'un président de comité

L'ASSURANCE DU CHOMAGE

Le ministre du Travail en proposant le baillon déchaîné un vacarme infernal

(Cable de la Presse Associée) Londres, 23. — Plusieurs députés travaillistes ont été expulsés de la Chambre des Communes ce soir, au milieu d'un vacarme infernal et des épithètes, généralement reconnues comme n'étaient pas parlementaires.

La Chambre réunie en comité plénier débattait les clauses du projet de loi de l'assurance du chômage. Le débat commença quand sur Arthur Steel-Maitland, ministre du Travail, proposa le baillon sur une clause du projet de loi qui était discutée depuis trois heures.

Les baquettes travaillistes de l'arrière crièrent "Baillon, baillon" et James Maxton, député travailliste de Glasgow, proposa que certains amendements soient discutés. Le président James Fitz-Allen Hope, refusa et Maxton rétorqua que c'était injuste.

Les travaillistes applaudirent à tout rompre et les ministériels protestèrent hautement.

Quand le baillon fut émis, le président Hope demanda à Maxton de retirer ses paroles. Le travailliste refusa et le premier ministre proposa sa suspension et Maxton dut quitter la Chambre.

Les députés étaient fort surexcités après cet incident et lorsque Maxton eut quitté le parquet de la Chambre, le travailliste George Buchanan, aussi de Glasgow, déclara au président que sa décision était sujette à caution et inhumaine. Buchanan fut suspendu à son tour sur son refus de retirer ces paroles.

A peine Buchanan avait-il disparu qu'un troisième travailliste, Richard Collingham Wallhead, déclara que la conduite du président était un outrage odieux et un abus de son pouvoir de président. Le chahut recommença comme de plus belle et après les formalités ordinaires, Wallhead fut suspendu et dut quitter la Chambre.

Un autre député, Neil McLellan se leva pour prendre la défense de ses collègues. Il accusa le président d'opportunisme outré pour le gouvernement et avec la recrudescence de cris, il dut emboîter le pas à ses prédécesseurs.

Pendant tout le temps où durèrent ces incidents, les tempéraments étaient fort surexcités; des cris de colère s'élevèrent, les poings se montrèrent et au milieu de tout ce vacarme l'on pouvait entendre la voie filtrée de Mlle Wilkinson, travailliste dirige "Vous êtes un poltron M. Hope."

Le président y passa outre et un peu plus tard, il donna son fauteuil au vice-président le capitaine Fitzroy et le calma se rétablissant.

Aucune nouvelle de la poursuite du "Vidor"

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 23. — Depuis l'envoi du navire du gouvernement "Vidor" à la poursuite du yacht "Vidor" aucune nouvelle n'a été reçue. Les officiers du ministère du revenu National, service préventif, refusent de dire si oui ou non le vapeur "Margaret" est parti à la poursuite du navire.

Le "Vidor" alla récemment frapper un pont sur le canal Lachine. Un dépôt de \$25,000 fut dire remis aux autorités du port de Montréal, avant que le navire ait l'autorisation de continuer sa route. En passant devant Québec, le capitaine du yacht refusa de s'amarrer dans le port afin de débarquer, et ce dernier fut forcé de sauter à l'eau avec une ceinture de sauvetage afin de lui permettre de se rendre à terre.

Sur les instructions du ministère de la marine et des pêcheries, un shérif ayant en sa possession un bref, s'est embarqué à bord du "Montcalm" pour se mettre à la poursuite du yacht américain.

La guillotine ne disparaîtra pas

(Cable de la Presse Associée) Paris, 23. — La guillotine qui fait office d'instrument d'exécution en France, continuera tout de même à fonctionner en dépit des tentatives faites pour faire disparaître la peine de mort.

Un projet de loi pourvoyant à l'abolition de la peine de mort a été défait aujourd'hui, au comité de législation civile et criminelle du parlement français par un vote de 8 à 7.

Coincidence singulière, alors que la Chambre des députés et le comité discutait sur la peine de mort, le procureur de la République demandait l'application de la peine de mort contre quatre membres d'une troupe de bandits, subissant actuellement leur procès pour vol de grand chemin et meurtre.

Découverte de minerai au lac La Ronge

(Dépêche de la Presse Canadienne) Prince Albert, Sask., 3. — Un groupe d'ingénieurs des intérêts Whitney vont faire enquête dans le voisinage du lac La Ronge le printemps prochain, sur réception de la nouvelle dans cette ville à l'effet que des gisements minéraux auraient été découverts dans cette région et soumis à la compagnie Whitney, par M. D. A. Hall, député de Cumberland.

UNE POUR WAR EAGLE AU PARC PRINCE GEORGE

Le descendant de Man O' War a battu Son of John et Willie K.

NOUVEAUX RECORDS

Fantastic et Hot Toddy ont établi de nouvelles marques pour Bowie

Bowie, Md., 23. — War Eagle, descendant des couleurs de l'écure E. B. McLean...

La bourse "Everglade", ouverte à la jeune division, a été gagnée par le Hot Toddy...

Dans la deuxième course, Fantastic a aussi établi un nouveau record en faisant les six furlongs et demi en 1:18...

Les résultats des courses de cet après-midi: Première course, 5-1-2 furlongs...

Deuxième course, 6-1-2 furlongs: — 1er Fantastic 106, Curran, 7:19...

Troisième course, 1-1-16 mille: — 1er Dry Toad 105, Camero, 9:00...

Quatrième course, 7 furlongs: — 1er Hot Toddy 109, Abel, 5:30, 3:20...

Cinquième course, 1-1-16 mille: — 1er War Eagle 106, Huff, 4:00, 2:50...

Sixième course, 1-1-8 mille: — 1er Maniva 114, Abel, 7:50, 4:30, 3:10...

Septième course, 1-1-16 mille: — 1er Missionary 115, Josiah, 6:40, 4:30...

LES ENTREES A BOWIE: Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:

Première course, 1 mille: — Star Gold 106, Star King 105, Skavar 109...

Deuxième course, 6 furlongs: — Turkeys Neck 103, a-House Girl 110...

Troisième course, 7 furlongs: — Pandora 117, a-Jock 126, a-Sport 121...

Quatrième course, 1 mille et 70 verges: — Forelark 103, Attack 107...

Cinquième course, 1-3-16 mille: — Va a son 106, Whiskey 120, Gaffman 114...

Sixième course, 1-1-16 mille: — Word of Honor 108, Rock Hawk 109...

Septième course, 1-1-8 mille: — Belphegrionia 111, Afton 114, Quindell 107...

Huitième course, 1-1-16 mille: — Belphegrionia 111, Afton 114, Quindell 107...

Nouveau-Orléans, La. 23. — Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi...

Première course, 5-1-2 furlongs: — Rivanna 108, Isaac L. 113, Sporting Vein 103...

Deuxième course, 1-1-6 mille: — Parole II 115, Miss Chiniquy 104, Counsellor Connelly 115...

Troisième course, 5 furlongs: — Cartoonist 111, Bibbons 114, Federal 107...

Quatrième course, 5 furlongs: — Orbit 117, Tester 117, John Speed 114...

Cinquième course, 1-1-16 mille: — Know Me Gnome 110, Hee 115, Seths Premium 107...

Sixième course, 1-1-16 mille: — Word of Honor 108, Rock Hawk 109...

Septième course, 1-1-8 mille: — Belphegrionia 111, Afton 114, Quindell 107...

A Lexington: Lexington, Ky., 23. — Résultats des courses de cet après-midi:

Première course, Distance Futurity: — 1er Ruth Gold, 110, C. Meyer...

9.80, 4.40, 3.20: 2e Blue Granite, 117, W. Garman...

Deuxième course, Distance Futurity: — 1er Hold Fast, 115, W. Garner...

Troisième course, 1-1-16 mille: — 1er Treasurer, 108, Landolt, 11:00...

Quatrième course, Distance Futurity: — 1er Claret Cup, 107, Lauscher...

Cinquième course, Distance Futurity: — 1er Mix Up, 112, Hardy, 2:50...

Sixième course, 1-1-8 mille: — 1er Exile, 115, Hardy, 12:00, 4:40, 3:00...

Septième course, 1-1-16 mille: — 1er The Rove, 108, C. Meyer, 22:60...

Troisième course, 1-1-16 mille: — 1er The Rove, 108, C. Meyer, 22:60...

Quatrième course, Distance Futurity: — 1er Red Grange, 108, Backgate...

Deuxième course, Distance Futurity: — 1er Fantastic 106, Curran, 7:19...

Troisième course, 1-1-16 mille: — 1er Dry Toad 105, Camero, 9:00...

Quatrième course, 7 furlongs: — 1er Hot Toddy 109, Abel, 5:30, 3:20...

Cinquième course, 1-1-16 mille: — 1er War Eagle 106, Huff, 4:00, 2:50...

Sixième course, 1-1-8 mille: — 1er Maniva 114, Abel, 7:50, 4:30, 3:10...

Septième course, 1-1-16 mille: — 1er Missionary 115, Josiah, 6:40, 4:30...

LES INSCRITS A LEXINGTON: Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:

Première course, Distance Futurity: — 1er Red Grange, 108, Backgate...

Deuxième course, Distance Futurity: — 1er Fantastic 106, Curran, 7:19...

Troisième course, 1-1-16 mille: — 1er Dry Toad 105, Camero, 9:00...

Quatrième course, 7 furlongs: — 1er Hot Toddy 109, Abel, 5:30, 3:20...

Cinquième course, 1-1-16 mille: — 1er War Eagle 106, Huff, 4:00, 2:50...

Sixième course, 1-1-8 mille: — 1er Maniva 114, Abel, 7:50, 4:30, 3:10...

Septième course, 1-1-16 mille: — 1er Missionary 115, Josiah, 6:40, 4:30...

A Nouvelle-Orléans: Nouvelle-Orléans, La., 23. — Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi...

Première course, 5-1-2 furlongs: — Rivanna 108, Isaac L. 113, Sporting Vein 103...

Deuxième course, 1-1-6 mille: — Parole II 115, Miss Chiniquy 104, Counsellor Connelly 115...

Troisième course, 5 furlongs: — Cartoonist 111, Bibbons 114, Federal 107...

Quatrième course, 5 furlongs: — Orbit 117, Tester 117, John Speed 114...

Cinquième course, 1-1-16 mille: — Know Me Gnome 110, Hee 115, Seths Premium 107...

Sixième course, 1-1-16 mille: — Word of Honor 108, Rock Hawk 109...

Septième course, 1-1-8 mille: — Belphegrionia 111, Afton 114, Quindell 107...

Huitième course, 1-1-16 mille: — Belphegrionia 111, Afton 114, Quindell 107...

Nouveau-Orléans, La. 23. — Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi...

Première course, 5-1-2 furlongs: — Rivanna 108, Isaac L. 113, Sporting Vein 103...

Deuxième course, 1-1-6 mille: — Parole II 115, Miss Chiniquy 104, Counsellor Connelly 115...

Troisième course, 5 furlongs: — Cartoonist 111, Bibbons 114, Federal 107...

cholas 114; x-Major Seth 110; Tulso 110; Cleo...

Deuxième course, \$800, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs...

Troisième course, \$800, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs...

Quatrième course, \$800, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs...

Cinquième course, \$1,000, tous les âges, "Thanksgiving Handicap", 6 furlongs...

Sixième course, \$800, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs...

Septième course, \$800, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

TOM LOUGHRAN SERA OPPOSE A JIM SLATTERY

Ils se battront le 12 décembre à Madison Square Garden

KEARNS ET DEMPSEY: L'ancien champion ne veut pas de règlement à l'amiable

New-York, 23. — Tommy Loughran, de Philadelphie, a accepté de rencontrer Jimmy Slattery...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

Huitième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Neuvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

Dixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Battle On 113...

On a annoncé que Dempsey restait à New-York jusqu'à l'audition de sa cause...

On dit qu'il en coûte déjà plus de \$20,000 à Kearns pour les procédures...

De son côté, Kearns semble anxieux de marcher...

IL N'Y AURA PAS DE PARTIE AVANT SAMEDI AU FORUM

Les Canadiens et les Marons seront au repos cette semaine

LES COMPTEURS: Gagné et Frank Boucher toujours en tête de la liste

Il n'y aura pas de partie à Montréal avant samedi alors que les Canadiens recevront la visite des Sénateurs de la Capitale...

Tout porte à croire que la course au championnat de la section canadienne sera encore cette année entre les deux clubs de Montréal et celui d'Ottawa...

Les Canadiens se sont reposés hier. D'ici à la fin de la semaine ils pratiqueront le midi au Forum...

LES COMPTEURS: Arthur Gagné et Frank Boucher sont toujours en tête de la liste des compteurs de la Ligue de Hockey Nationale...

Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2; Lépine, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

SECTION CANADIENNE: Gagné, Canadiens 4; Stewart, Maroons 3; Dutton, Maroons 3; Morenz, Canadiens 2...

SECTION AMERICAINE: F. Boucher, N.-L. Rangers 4; J. Sheppard, Detroit 3; Johnson, N.Y. Rangers 2...

M. DANDURAND NE POURRA PAS ACCEPTER

Il a trop d'ouvrage pour accepter la direction du nouveau stadium

LES JOUEURS DE L'OTTAWA ONT BLANCHI CHICAGO

Le Chicago est battu par un score de 2 à 0. — Rallie-ment à la dernière période

Deux périodes sans score: (Dépêche de la Presse Associée) Chicago, Ill., 23. — Les champions de l'N.H.L., le club Ottawa, s'étaient vaincus dans la troisième période...

Le Chicago fit la lutte sans les concours de Dick Irvin et Babe Dye...

Le premier point enregistré par l'Ottawa fut alors que quatorze minutes de la dernière période s'étaient écoulées...

Un peu avant la fin de la partie, Finegan enregistra le dernier point de l'Ottawa, après s'être emparé de la rondelle sur une passe de Boucher.

SOMMAIRE: Punitions: Broadbent, 2; Clancy, Wasnie, 2; Rodder. Score: Première période, pas de point. Deuxième période, pas de point. Troisième période: Ottawa: Denneny, Finnegan, 14. L'alignement: Chicago: ailes Klrea, centres Finnegan, défenseurs Boucher, gardien Gardiner, subs. A. Smith, subs. "Cy" Denneny, subs. Broadbent, subs. Brodsvenor, subs. Halliday.

LE TOURNOI DE PING-PONG: Voici le résultat des parties de ping-pong qui ont eu lieu dans le tournoi pour le championnat de la ville: Jean Gauthier bat W. Vincent 6-2, 6-4. A. Valois bat R. Tibault, 6-3, 6-1. Jean Gauthier bat A. Valois, 6-2, 6-4. R. Lamontagne bat Lapointe, 6-2, 6-4. M. Féron bat H.-P. Enard, 6-2, 8-6. 8 heures — Jacques Gauthier vs Montpelt. 8 heures 30 — R. Longtin vs J. Lamontagne. 9 heures — L. Desrochers vs R. Lamontagne. 9 heures 30 — Gagnant Longtin-Lamontagne vs gagnant Gauthier-Montpelt. 10 heures 30 — Dr O. Dupuis vs M. Chartrand.

POUR LE VOTE FEMININ: C'est ce soir, jeudi, 24 novembre, que l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes de Québec, inaugurerait son campagne en faveur du suffrage, au poste radiographique CKAC, Mile Idole St-Jean adressera la parole. La conférence commencera à sept heures 45 minutes.

LE CORRESPONDANT: I. En Hongrie — Le témoignage de Pierre Delaunay — La renaissance catholique. II. La doctrine classique et ses applications en France — Alfred Poincaré. III. Eugène Delacroix, de 1798 à

RADIO

EMISSIONS LOCALES

Poste CKAC, 411

Les amateurs de radio seront sans doute heureux d'apprendre que demain soir, M. Conrad Gauthier, directeur-fondateur des "Veillées du bon vieux temps", sera au poste CKAC avec quelques-uns de ses artistes et folkloristes favorablement connus. Le programme préparé pour ce concert est exceptionnellement intéressant puisqu'il comporte, outre de nombreux numéros de folklore canadien, de copieux extraits de la pièce du terroir en 5 actes de M. Germain Beaulieu, "Les Canadiens de '37" (ou "Famille-sans-nom").

CONCERT LAYTON

Le programme demain soir comporte plusieurs items intéressants dont l'un des moins sera assurément un grand concert organisé par la maison de musique bien connue, Layton et Frères.

L'ensemble de la maison Layton

exécutera le programme qui suit:

1. Fireflies—Savino, Orchestre
2. Il bacio—Arditi, Mlle Madeleine Cardinal avec orchestre
3. A little Song—Amrosio, Orch.
4. Au choix, Solo de piano
5. A Doubt—Glinka, Trio
6. Ah! Qui brûla d'amour—Tchakowski, Mlle Cardinal, soprano, avec orchestre

At the Chimney—Schuman

Quatuor

A Sailor's Song—Schuman

Quatuor

L'amour toujours l'amour—Friml—Mlle Madeleine Cardinal, soprano, avec orchestre

In the garden of my Heart—Ball—Mlle Madeleine Cardinal, soprano, avec orchestre

Sérénade—Pache, Trio

Prélude—Van Goens, Solo de violoncelle

Fleurs de Grenade—Kochs, Orchestre

L'ensemble se compose de Mlle Madeleine Cardinal, soprano-dramatique, et de MM. Edmond Gravel, Georges Manseau et Lucien Sciotte, violoniste; Ed. Lamontagne, violon; Frédéric Payette, pianiste, et Jules Dubois, violoncelliste.

Le concert de la maison Layton aura lieu de 8 h à 9 h. p.m. et celui de folklore de 10 h à 10 h. 30 p.m.

AUTRES ITEMS

Le programme comporte également d'autres articles intéressants dont le onzième concert classique du trio Kellert, diffusé directement du grill Arcade de la maison Henry Morgan and Company. Ce concert sera irradié à partir de 9 h. p.m. Il durera une heure.

7 h. 45 p.m., Mlle Idola Saint-Jean et Mme Grant de Rouen donneront, respectivement en français et en anglais, une brève causerie sous les auspices de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec.

La soirée débutera à 7 h. p.m., par une causerie pour les petits sous les auspices de la maison Henry Morgan and compagnie. Immédiatement après cette causerie, viendra un récital de banjo par M. Leslie Proak.

POSTE CCF, 411

1^h. 35 p.m. Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. Température, bourse, mines, etc.

POSTES AMERICAINS

WJZ—New York—454.3

6 h. p.m. Orchestre d'Al. Friedman.

7 h. Ray-O-Vac Twins.

7 h. 30 p.m. Ruth Watson, contralto et concert de banjo.

7 h. p.m. Fanfare de l'armée américaine.

7 h. 30 p.m. Bonnie Laddies et xylophone.

8 h. p.m. Neuf maîtres de mélodies.

9 h. p.m. Heure Maxwell.

10 h. p.m. Heure Balkite.

11 h. p.m. Slumber Music.

KDKA—East Pittsburg—950

Kilocycles

6 h. p.m. Petite symphonie KDKA.

7 h. 30 p.m. Concert.

8 h. p.m. Radiotrons R.C.A.

9 h. p.m. Heure Maxwell.

10 h. p.m. Heure Balkite.

KYW—Chicago—570 Kilocycles

6 h. 32 p.m. Dîner-concert par les Kentucky Serenaders.

7 h. p.m. Concert à l'hôtel Congress

8 h. p.m. Blue Network.

8 h. p.m. Heure Maxwell.

9 h. p.m. Opéra de Chicago.

10 h. p.m. Orchestre de l'hôtel Congress.

10 h. 32 p.m. Orchestre de l'hôtel Congress.

WEEZ—Springfield—900 Kilocycles

6 h. 1 p.m. Récital d'orgue.

6 h. 35 p.m. Radio Rodeo.

7 h. 20 p.m. Jimmie McManus.

7 h. 30 p.m. Concert.

8 h. p.m. Quatuor Shannon et autres artistes.

9 h. p.m. Heure Maxwell.

10 h. p.m. Heure Balkite.

11 h. 05 p.m. Orchestre Victor.

WGY—Schenectady—379.5

6 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel New Kenmore.

7 h. 30 p.m. Au studio.

7 h. 45 p.m. Au studio.

8 h. p.m. Quatuor Madrigal.

8 h. 30 p.m. Hoover Sentinels.

9 h. p.m. Ekimos.

10 h. p.m. Programme Buffalo.

11 h. p.m. Orchestre.

11 h. 30 p.m. Récital d'orgue.

WCCO—Saint-Paul (Minn.)—416.4

7 h. 30 p.m. Programme de New-York.

8 h. p.m. Programme Manthe.

9 h. 30 p.m. Programme de New-York.

WEBB—Chicago—365.6

7 h. p.m. Concert Edgewater Beach

9 h. p.m. Concert Smith Brothers.

9 h. 30 p.m. Chicago Civic Opera.

10 h. 15 p.m. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.

WJJD—Chicago—365.6

6 h. p.m. Symphonie du Palmer House.

8 h. p.m. Heure Moosheart.

11 h. p.m. Concert du Palmer House.

WGHP—Detroit—319

6 h. p.m. Musique en direct.

6 h. 50 p.m. Orchestre de l'hôtel Tuller.

8 h. p.m. Récital d'orgue.

9 h. p.m. Au studio.

9 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel Tuller.

LE CHEMIN DE FER PROJETÉ DANS L'ABITIBI

Le Board of Trade ne veut pas donner son opinion sans autres renseignements

RECEPTION

Le conseil exécutif donnera une réception aux membres acceptés au cours de l'année

Les membres du conseil du Board of Trade ont tenu leur séance régulière hier après-midi. Les membres étaient: G. Laffoye, président, George Henderson, vice-président, Geo. C. McDonald, 2^e vice-président, Walter Molson, trésorier, A. Geo. Burton, J. L. Carson, J. A. Curry, Norman, J. Dawes, Andrews Fleming, Clinton Henderson, Thos. H. Jordan et Jas. M. Macdonnell.

Le comité des Transports a présenté un rapport touchant la ligne projetée du chemin de fer "Abitibi Southern" devant relier directement la région de l'Abitibi et Montréal par voie du Pacifique Canadien, via Mont-Laurier. Le conseil n'a pas voulu donner d'opinion à ce sujet en attendant des renseignements touchant la circulation, le volume de marchandises à transporter et autres détails touchant ce projet.

On a terminé les arrangements pour la réception d'un groupe de nouveaux membres que le Board of Trade a acceptés au cours de l'année. Le président et les membres du conseil souhaiteront la bienvenue aux nouveaux membres dans la salle du conseil, leur présenteront leurs certificats comme membres et leur feront visiter les locaux du Board of Trade.

Le conseil s'est ensuite occupé d'affaires de routine.

Les personnes suivantes ont été admises en qualité de membres:

Arthur A. Schmon, Ontario Paper Co.; Harry W. Thorp, Thorp Ham-brook Co., Ltd.; A. W. McMaster, Dominion Coal Co., Ltd et George Stephen, gérant du trafic du C.P.R.

LA SAINTE-CATHERINE AU CLUB GOUIN

Le club Gouin célébrera la Ste-Catherine ce soir, le 24, par une soirée où l'on fera de la tiro et où l'on chantera de nos bonnes vieilles chansons du terroir. Il y aura aussi un programme musical choisi. M. Ernest Loiseleur déclamera et M. Tison se fera entendre dans son répertoire de chansons.

Samedi, souper aux huîtres au même endroit, 6552 boulevard St-Laurent, non loin de l'église Saint-Jean-de-la-Croix.

LORD ELGIN ET L'ALLIANCE REFORMISTE

(Suite de la dernière page)

cupidité de profits ou par impatience de pouvoir.

Les principes et la solidarité nationale l'emportent, grâce surtout à la réponse du nouveau compromis. Ainsi pour la cinquième fois depuis 1840, un seul homme, par sa fidélité intransigeante à ses principes, sauva son parti et sa race de la défection, établissant que le prestige du caractère équivaut parfois à la puissance d'une royauté.

LE MINISTRE DES POSTES A PAYE 25 MILLIONS

(Suite de la dernière page)

4—Faites toutes vos remises par mandats ou bons de poste.

5—Emballez soigneusement vos colis.

6—Affranchissez complètement vos envois.

7—Collez les timbres à l'angle droit supérieur.

8—Assurez vos colis et faites recommander vos lettres de valeur.

9—Les dépôts à la poste à la dernière heure sont une cause de retard. Faites-les donc fréquemment et de bonne heure.

10—Donnez à vos correspondants votre adresse postale exacte.

Le confrencier fut vivement applaudi quand il eut terminé sa conférence et, sur l'invitation de M. V. Bédard, M. A. Maltais remercia le confrencier et le félicita de son excellent travail.

Il se réjouit de constater que les activités de l'Union Libérale Papineau procurent à ses membres et à leurs amis l'occasion d'entendre de si intéressantes choses et des confrenciers aussi autorisés.

Il fit l'éloge de MM. V. Bédard et A. Perron dont le dévouement et le travail sont si utiles au progrès de l'union et à ses œuvres, dont les cours de préparation à l'admission dans le service civil.

M. Jos. Gauthier, M.P.P., a remercié M. Lanciault et l'a félicité de son travail qui est un service rendu au public et même aux employés des postes.

Louange l'Union Libérale Papineau qui, bien qu'une association politique, s'occupe de développer toutes les connaissances et de permettre aux jeunes gens d'entrer dans le service public par les cours donnés par MM. Perron et Maltais.

M. l'échevin E. Langlois, après avoir exprimé sa vive reconnaissance à M. Lanciault, a dit que l'union faisait oeuvre utile en rendant les jeunes gens plus aptes à remplir des positions dans le service civil.

M. V. Bédard cette réunion en réitérant ses remerciements au confrencier, aux officiers et aux membres de l'union venus si nombreux à cette conférence. Il fit un appel aux jeunes de suivre les cours de préparation, aux membres d'assister à toutes les conférences — à celle du Dr A. Plante, M.P.P., le 14 décembre — et il demanda à ceux qui n'appartiennent pas à l'union d'en devenir membres, car il n'en coûte que 50 centimes par année.

M. W. FALLIS AU CLUB DE PUBLICITE

Le président de l'Ass. canadienne des manufacturiers parle de "notre héritage canadien"

L'OUEST

Afin de mettre un frein à l'exode des nôtres, M. Fallis préconise des fermes modèles

Au déjeuner hebdomadaire du Club de Publicité, à l'hôtel Mont-Royal, hier, sous la présidence de M. C. W. Stokes, le confrencier d'honneur, M. W. S. Fallis, président de la Sherwin Williams Company et de l'Association des Manufacturiers canadiens, a parlé de "notre héritage canadien".

Développant des idées qui ont été la note dominante lors du jubilé de diamant de la Confédération, le confrencier a rendu un magnifique tribut d'hommages à ces découvreurs qui pénétrèrent dans le Saint-Laurent, pour remonter jusqu'aux Grands Lacs, s'aventurer sur les eaux du Mississippi et atteindre le golfe du Mexique.

Il faut nommer Jacques-Cartier, de Maisonneuve, Cavalier de La Saie, Frontenac et combien d'autres qui eurent pour soutenir leur courage, des missionnaires de l'évangile du Christ, dont quelques-uns comme les Pères Lallemand et Brebeuf offrirent leur vie en sacrifice.

Il a été la base de l'édification du Canada. Puis vint la Compagnie de la baie d'Hudson et plus tard le Pacifique Canadien, l'un des éléments presque nécessaires à la Confédération.

Le confrencier fait grand écart de la fidélité des Canadiens-français de la vieille province de Québec à la Couronne britannique, au cours des guerres qui suivirent la Conquête.

Depuis, deux races vivent dans une harmonie complète, au Canada, avec un seul désir, celui de travailler à l'épanouissement de leur pays.

Les Pères de la Confédération ont eu une large vision du futur, mais s'il leur était donné de constater ce qu'est devenu aujourd'hui le Canada, ce que sont les neuf provinces qui le composent, ils réaliseraient qu'ils étaient encore beaucoup en deca de l'actuel.

Depuis 1867, le Canada a fait des progrès merveilleux. On compte des millions de Canadiens.

M. Fallis qui, au Winnipeg alors qu'il n'y avait qu'une population de 50,000 âmes et les autres villes de l'Ouest qui n'étaient alors pour la plupart que de simples postes, fait une profession de foi en l'avenir du Canada.

GARDONS NOS GENS

Le président de l'Association canadienne des manufacturiers n'a pas voulu manquer l'occasion qui s'offrait pour attirer l'attention de son auditoire sur l'importance, pour le pays, de garder chez lui ceux qui y sont nés. Au nombre de quatre millions, ils ont émigré aux Etats-Unis.

Lors du dernier rapport fiscal de juillet, 90,000 Canadiens avaient traversé les lignes et, pour compenser cette perte, seulement 30,000 émigrants sont entrés au Canada. Lorsque l'on considère que chaque citoyen, rendu à l'âge de 16 ans, vaut \$2,000 au Dominion, je vous laisse à penser, de dire M. Fallis, quelle dommage notre pays subit.

Ce n'est pas, ajoute le confrencier, que je veuille critiquer le gouvernement, mais je considère qu'il n'y a pratiquement rien de fait pour garder les nôtres au pays, pour garder même cette proportion de nos émigrants qui ne font que passer quelques mois ici, parfois.

L'un des moyens que préconise l'orateur, est celui de l'éducation du peuple, auquel il joint une saine propagande. Il voudrait, par exemple, que des fermes, des fermes modèles soient établies ici et là à travers les plaines de l'Ouest, où jeunes et vieux iraient puiser les meilleures notions de la culture de la terre. En même temps que les chefs de familles s'instruisent, les fils prendraient davantage le goût au travail de la terre et ne seraient plus attirés par les promesses factices trop souvent que les villes leur offrent.

La partie musicale avait été confiée à Mlle Ione Martin, qui a chanté de jolies chansonnettes, accompagnée, au piano, par Mme E. Martin.

Les convives ont eu aussi le plaisir d'entendre de l'excellent musique par un orthophonique, Electrola, et un orthophonique Victrola, exposés par la maison Layton Bros.

LES ANCIENS DU SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE

Une active campagne sera faite pour les souscriptions

On sait que les anciens élèves du séminaire de Saint-Hyacinthe se sont réunis récemment à l'Université de Montréal pour organiser une campagne dans le but de trouver des fonds pour la reconstruction du séminaire détruit par un désastreux incendie. Cette réunion, présidée par le juge Philippe Demers, et des professeurs d'autres du supérieur et des professeurs du séminaire, une foule d'ecclésiastiques et des laïques en vue de Montréal a formé des comités qui sont chargés chacun dans leur sphère, de réunir des souscriptions. Voici la liste définitive de ces comités comme suit:

Comité des notaires de Montréal.

Président honoraire, honorable Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur; président actif, T. Brassard; secrétaire, Omer Larose; Victor Morin, Eugène Poirier, Georges Beaurgard.

Comité des médecins de Montréal.

Messieurs les docteurs: Président actif, Eugène St-Jacques; vice-président, Ernest Gendreau; président Camille Bernier; vice-président, Hermas Deslauriers.

Membres — Les docteurs Henri Dufresne, Légluis Gagner, Charles Dufresne, Ernest Gendreau, Orléan

NOMINATIONS AU TRIBUNAL DES SESSIONS

M. Gustave Marin, avocat, nommé juge en chef en remplacement du

JUGE DECARIE

M. Gustave Morin, avocat, est nommé juge des sessions de la paix

Québec, 23. — M. le juge Gustave Perrault a été nommé, ce matin, juge en chef de la Cour des sessions à Montréal à la place de feu le juge Decarie.

Me Gustave Marin, de Montréal, remplace le juge Perrault, à la Cour des sessions.

M. Perrault est né à la Malbaie, comté de Charlevoix, le 7 mai 1876. Il est le fils de M. J.-S. Perrault, avocat, ex-député, et de Dame Louise Brault. Il a fait ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière et au séminaire de Québec. Il a obtenu son titre de licencié en droit de l'Université Laval en 1900.

Après avoir pratiqué sa profession avec son frère, l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, il fut nommé magistrat en 1920 pour le district de Québec. Au mois d'avril 1922, il était nommé juge des sessions de la paix à Montréal.

LE JUGE MARIN

Le nouveau juge Marin a acquis une grande expérience légale, bien qu'encore relativement un jeune homme. Il faisait partie de la société

SAINT-FRANÇOIS DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE

C'est l'influence doctrinale que le R. P. Longpré, o.f.m., mettra en lumière

A SAINT-SULPICE

L'Inst. Scientifique Franco-Canadienne est l'organisateur de cette conférence

Quand on étudie tant soit peu le moyen âge, il est surprenant de voir toute la place qu'occupent les fils de saint François dans le domaine scientifique et théologique. C'est Alexandre de Haës, l'auteur de la première somme théologique. C'est Thomas d'York, l'auteur de la première Somme métaphysique. C'est Gauthier de Bruges, l'auteur de la première Somme sociologique, Saint Bonaventure, "le métaphysique de l'Alverne", dont M. Gilson, avec tant d'impartialité, a remis en honneur la haute valeur philosophique, lutte de toute son âme contre l'averroïsme et l'aristotélisme. Jean Peckam, Guillaume de la Mare, Matthieu d'Aquasparta, Roger Bacon, Adam de Marsh, etc., prolongent avec succès l'enseignement de leur maître. Le tertiaire catalan, Raymond Lulle, entre ses interminables pré-grinuations écrit de doctes et interminables traités. Puis apparaît Duns Scot qui, grâce aux travaux du R. P. Ephrem Longpré, on commence à étudier en marge des préjugés malhonnêtes qui masquaient son génie. Dans un enthousiaste article intitulé "Sur le chemin de la vérité" le R. P. Bernhard Jansen, s.j., saluait le R. P. Longpré comme l'un des plus méritants ouvriers de la révolution qui continue de s'opérer sur la position de Duns Scot dans la philosophie chrétienne.

C'est l'influence doctrinale et historique de ces penseurs illustres que le R. P. Ephrem Longpré mettra en lumière dans sa conférence de samedi prochain à la salle St-Sulpice, 1700 rue St-Denis. L'Institut Scientifique Franco-canadien invite cordialement tous les intéressés à ce cours qui constituera une excellente initiation à la philosophie franciscaine.

DEPARTS DE NOEL DE HALIFAX

15 déc. Athénia pour Ply. H'vre. L'hrs

11 déc. Athénia pour Ply. H'vre. L'hrs

12 déc. Athénia pour Ply. H'vre. L'hrs

DE ST-JEAN, N.-B.

11 déc. Athénia pour Bst. L'hrs

DEPARTS D'HIVER 1928 DE HALIFAX

12 Janv. Athénia pour Ply. H'vre. L'hrs

12 Janv. Athénia pour Ply. H'vre. L'hrs

12 Janv. Athénia pour Ply. H'vre. L'hrs

DE NEW-YORK

26 nov. Laconia pour Cobh (Q'n) L'hrs

26 nov. Mauretania pour Ply. Cher. St'ou

15 déc. Aurania pour Cobh (Q'n) L'hrs

12 déc. Athénia pour Ply. H'vre. L'hrs

3 déc. Caladonia pour Ply. H'vre. L'hrs

7 déc. Aquitania pour Ply. H'vre. L'hrs

*Le Boston 27 novembre

Transport des touristes de 2^e classe aussi bien que des voyageurs de cabine et de 3^e classe.

Brochures illustrées, listes des départs, etc., envoyées sur demande.

CROISIÈRES D'HIVER 1927-28

LES ANTIILLES MEDITERRANEE

AUTOUR DU MONDE

AUTOUR DE L'AFRIQUE, ETC.

Demandez notre littérature

THE ROBERT REFORM CO., LIMITED

Service français

RESPONSABLE DE LA MORT DE SON ENFANT

L'hon. juge Trahan censure avec vigueur le défaut de surveillance des parents

ACTION RENVOYEE

La mort du jeune Dillon qui tomba dans un trou d'homme sur la rue Dorchester en 1925

L'honorable juge Trahan, de la Cour Supérieure, en renvoyant hier...

Dillon dans sa poursuite contre la...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

son ou la pression avait été augmentée et ne fut soumis qu'à un traitement fort court avant de revenir à la pression ordinaire de l'atmosphère. En sortant à l'air libre, il s'échoua.

Après avoir rappelé le sens du mot accident, au point de vue de l'application de loi des accidents du travail, la Cour jugea qu'il y avait eu là un accident parce que Saint-Germain avait été soumis par mégarde à un trop brusque changement d'atmosphère, ce qui avait, d'après un médecin, déterminé une hémorragie occasionnant surdit et perte du sens de l'équilibre. Il n'y avait pas faute de la défenderesse peut-être, mais comme il y avait eu accident, elle était responsable.

Jugement fut rendu en conséquence pour la somme de \$2,609.85 avec intérêt et dépens.

CONDAMNATION QUI SE TROUVE IRREGULIERE

L'hon. juge Bruneau maintient un bref d'habes corpus et un bref de certiorari

COUR DES SESSIONS

Une offense contre la loi des drogues.—Jurisdiction du juge pour le procès

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, vient de maintenir un bref d'habes corpus et un bref de certiorari qui avaient été émis à la requête de Me A.H. Tanner, c.r., en faveur de Lum Bun alias Goon Bing, un chinois qui fut condamné le 20 avril 1927, pour une offense contre la loi des drogues...

Gauthier. Motion du demandeur en garantie pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

Herbert Baylis vs A. Charette. Motion du demandeur pour mode de signification on; accordée.

F. Lapan vs Geo. Rotsky. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

La Fonderie Supérieure Limitée vs F.-X. Lizotte. Motion de la défenderesse pour amendement plaidoirie; accordée en par défendeur payant frais de motion, autres frais réservés.

Hon. J.-L. Perron et al vs Gédéon Miller. Jugement pour \$1,655.05. Coderre, juge.

Lewis Bros Limited vs W. F. Canabec et Lewis Bros Limited T.S. Jugement déclarant la saisie bonne et valable. Coderre, juge.

Dme Mathilda Gravel vs William Charbonneau. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordée, dépens à suivre.

Angéline Boudreau et vs Arthur Léonard et Léon Léonard et al. Motion des demandeurs pour appeler défendeur Alexandre Villemaire par les journaux; accordée.

Elbosoff et Bolner vs T. Trudeau. Motion des demandeurs pour ouvrir les portes; accordée.

The Pedlar People Limited vs Dame B. Smith. Jugement déclarant la saisie bonne et valable.

F. Jannette vs Anchor Donaldson L'ine Limitée. Requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

John Mazyk vs Concrete Construction Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame G. Pélissier vs J.E.-M.-G. Audet. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Minnie Sandler vs Isadore Shapiro. Requête de la demanderesse pour pension; accordée quant à \$70 par mois pour pension; dépens à suivre.

J. A. B. Payne vs Imperial Tobacco Co. Can. Limited. Jugement pour \$250, suivant la loi des accidents.

A. Laflamme vs Dame H. Labelle. Requête de la défenderesse pour pension; accordée, dépens à suivre.

Pierre Cossette vs Canadian National Ry. Co. Inscription en droit de la défenderesse; preuve avant faire droit, dépens réservés.

John Girstinen vs William J. Bistrop Limited. Jugement pour \$650, suivant la loi des accidents.

Dame I. Desjardins et vir vs J. E. Taylor et J. G. Coffel, T.S. Jugement pour défenderesse. Coderre, juge.

M. Cholette et ux vs E. Cholette. Jugement pour \$500.00. Coderre, juge.

A.-E. Chaput vs Walter Stark. Jugement pour \$230.00. Coderre, juge.

Thadée Gauthier vs Jos Delisle. Jugement pour \$120.00. Coderre, juge.

Arthur Léonard vs Léon-Gaston Rousseau et "La Patrie" T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Coderre, juge.

John Caldwell Co., Limited vs Oscar Voisard jr. et Jean Ruffo T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Coderre, juge.

Ed. Dicaire vs Canadian Tube and Steel Products Limited. Inscription en droit de la défenderesse; Preuve avant faire droit; dépens à suivre.

Mad Anne Dion vs Mme Allan et vir et T. Brassard, mis en cause. Requête en revocation de jugement; Requête reçue et ordre de sursis accordé. Coderre, juge.

Banque de Montréal vs J. H. Berner et Dame C. Grisi et al T.S. Motion de la demanderesse pour retirer derniers; accordée. Coderre, juge.

H. Legault vs Geo. Masson. Inscription en droit du défendeur; Preuve réservée avant faire droit, dépens réservés. Coderre, juge.

Ernest Deschênes vs Alexander Proveau et al. Jugement pour \$410.00. Linteau Automobile Limitée vs R. Juras. Jugement pour \$357.00.

Albert P. Frigon vs Tum Foo. Jugement pour \$355.

Marc Gamache vs Adélaïde Bertrand. Jugement pour \$247.00.

Légaré Auto and Supply Co., Limited vs Arthur Decarie. Jugement pour \$133.65.

John M. Jocks et al vs La Reserve du village de Caughnawaga et Le surintendant général des affaires des Sauvages, mis en cause. Jugement renvoyant l'action avec dépens.

E. Allard vs R. F. Hennessey contra Jugement pour \$80.00 avec dépens.

Emile Beiner vs Stephen White. Inscription en droit du demandeur; Preuve avant faire droit; dépens réservés. Coderre, juge.

Doct. J. S. Budyh vs N. W. Robert. Jugement pour \$2,050.00. Coderre, juge.

Forest E. Johnson vs Commission des Liqueurs de Québec et Arthur Carlgate Co., mis en cause. Jugement maintenu sans revendication. Coderre, juge.

W. Rivet vs A. Cormier. Délibéré rayé. Preuve insuffisante. Coderre, juge.

SUR TOUTES LES SCENES

La symphonie de Détroit

Il semble en être des orchestres comme il en est des artistes. Parmi les grands, certains jouissent particulièrement, durant un certain temps, de la faveur du public. Il y a une dizaine d'années, la Boston Symphony était considérée, aussi bien à New-York qu'à Boston, comme une forteresse inattaquable. Hier, c'était le tour de la Symphonie de Philadelphie. Aujourd'hui, c'est un orchestre moins considérable, la Symphonie de Détroit, qui attire de plus en plus la faveur du public.

Ce n'est que depuis quelques années, on effect, que cet orchestre a pris son essor définitif, du jour surtout où le bureau de direction ont la bonne fortune d'engager Ossip Gabrilowitch comme chef. Sa maîtrise, le magnétisme qu'il exerce sur ses musiciens, sa vérité, sa mémoire excellente et son goût sûr et raffiné on fait de ces personnalités les plus justement en vue du monde musical aux Etats-Unis. Il est consacré grand maître. Il est en plus un éducateur. Au cours des dernières années, le grand musicien russe a su faire aimer la symphonie dans sa ville adoptive. Aussi la population de Détroit sut-elle reconnaître ses talents en lui érigeant un hall de concert qui est digne de lui et qui contribue à faire grandir sa juste renommée.

Sa politique récente avec M. Frédéric-N. Sard, directeur du comité du centenaire Franz Schubert, relative à l'achèvement de la Symphonie en Ré mineur du grand compositeur l'a fait connaître dans le monde entier comme un musicien d'une grande portée.

Dimanche prochain, on matinée, Montréal recevra donc la première visite de la Symphonie de Détroit qui donnera son concert au théâtre Princess. La visite d'un orchestre symphonique de la valeur de celui de Détroit, ou des autres de la même catégorie, est toujours un régal artistique pour les mélomanes. C'est l'une des auditions que Montréal attend le plus impatientement.

Dans notre chronique quotidienne des concerts, nous avons déjà dit la portée des concerts de ce genre sur la formation intellectuelle de la population. L'orchestre symphonique joue un rôle qui grandit chaque année. Grâce à elle, la foule peut recevoir le don de la musique pure. C'est ce qui a donné naissance à ces belles organisations musicales qui font maintenant l'honneur des grandes villes américaines. Parmi ces organisations, pour être la plus récente, l'orchestre symphonique de Détroit est l'un des plus homogènes et des mieux équilibrés.

Récemment, le bureau de direction de la Symphonie de Détroit annonçait que durant la présente saison deux chefs éminents d'orchestre seraient l'honneur de la conduire comme hôtes spéciaux: M. George Schneewitz, le nouveau directeur de la Los Angeles Philharmonic, et Carl Schuricht, de Weisbaden, Allemagne.

Il convient d'encourager ces magnifiques entreprises dont la réalisation contribue à la formation artistique et intellectuelle de notre population. Et c'est en toute sincérité que nous émettons le vœu que le concert de la Symphonie de Détroit soit un succès complet. Ce concert est sous la direction de M. Louis-H. Bourdon.

THEATRE CAPITOL

Bebe Daniels sera à l'affiche la semaine prochaine dans "She is a Sheik".

La direction du théâtre Capitol met à l'affiche la semaine prochaine une histoire filmée des plus comiques et des plus intéressantes. "She is a Sheik" avec Bebe Daniels comme principale vedette.

L'histoire de "She is a Sheik", a trait aux activités de la petite-fille d'un Sheik qui, après avoir reçu son éducation aux Etats-Unis, retourne en Algérie avec des idées nouvelles et bien distinctes de celles qui constituent les mœurs de son pays d'origine. Elle a appris surtout à séduire les hommes. Elle tombe en amour avec un beau capitaine de la Légion étrangère et elle s'efforce de gagner son amour. Comment elle y parvient, forme l'intéressante de cette histoire.

John Gilbert et Renée Adores dans "The Big Parade", la semaine prochaine.

"The Big Parade" qui sera à l'écran du théâtre Palace, la semaine prochaine, à partir de dimanche, a été proclamé à New-York comme le film le plus intéressant que l'on ait jamais produit. Ce film a obtenu le plus grand succès. John Gilbert et Renée Adores dans les deux rôles principaux sont ceux qui contribuent à faire le succès de "The Big Parade". L'intrigue est des plus simples. C'est l'histoire d'un jeune Américain qui s'est enrôlé durant la guerre. On le trouve en France sans doute avec ses compagnons d'armes, mais aussi avec une gentille petite Française dont il est amoureux. Cela forme le fond de l'histoire qui est on ne peut plus romanesque.

John Gilbert personnifie avec perfection le caractère du soldat américain du temps de la guerre, tandis que Mlle Adores, dans le rôle de Méliande, est délicieuse en tout. Ces deux vedettes sont assistées habilement de Hobart Bosworth, Karl Danneberg, Claire McDowell, Tom O'Brien, Claire Adams et de plusieurs autres. Signor Agostini présentera aussi au théâtre Palace un beau programme musical.

THEATRE PRINCESS

"The Shanghai Gesture" sera représentée à partir de lundi soir, 5 décembre prochain.

Shanghai, ville d'un million d'habitants et située sur la côte nord-est de Chine, est l'une des cinq villes cosmopolites du monde, les autres étant Singapour, New-York, San Francisco et le Caire. A Shanghai, c'est le mélange de la population de l'Orient avec celle de l'Occident.

Sur le chemin San Ksiou, à Shanghai, au numéro 17, l'on peut voir le bagne le plus célèbre du monde, appartenant à une princesse Manchu, connue sous le nom de "Mère Goddam". Cette maison renommée pour la lascivité anonyme est encore plus renommée pour son architecture exquise, son élégance, ses décorations de toutes sortes, le grand nombre de couleurs variées qui s'y trouvent. A l'intérieur de ces quatre murs de cette maison, par un jour de l'AN chinois, se déroulent des événements qui forment ce que l'on peut appeler la plus étonnante comédie de l'année. Elle forme l'un des plus beaux spectacles que l'on puisse nous présenter.

Cette pièce a nom "The Shanghai Gesture" et est due à la plume de John Colton qui a aussi écrit "Rain". Elle a été mise à la scène par le grand metteur en scène, Guthrie McClintock. Celui qui nous la présente est M. A. E. Woods, qui nous présentera d'excellents artistes, mais particulièrement une vedette, Florence Reed qui jouera le rôle de la "Mère Goddam" dans lequel elle a obtenu un plus grand succès de sa carrière. On l

LE MARCHÉ LOCAL ACTIF ET VIGOUREUX

NOUVELLE VIGUEUR DES PÂTES ET PAPIERS. — NOUVEAUX GRAINETS POUR ALBERTA...

Les transactions sur le marché local, hier, ont été enreghistrées de mouvements passagers de vigoureux qui ont été l'image fidèle de l'esprit actuel des acheteurs...

La nouvelle vigueur qui s'est développée dans le compartiment des pâtes et papiers a beaucoup intéressé le marché...

Brompton a d'abord lancé le mouvement dans les pâtes et papiers et s'est hissé à 59-1/4, ou un gain net de 1-1/4 points...

Alberta Grain a enregistré le gain le plus important dans toute la liste ou trois points à 55. Fraser privilégié a montré de la vigueur et a fait une hausse de 6-1/2 points à 125...

Pendant la séance de l'après-midi, les prix se sont mis à la hausse. National Breweries a été la vedette de cette séance et a grimpé 3-1/2 points à 110...

La hausse de Dominion Bridge à un nouveau sommet record à 61-3/4 a été suivie de rapports annonçant que la compagnie devait publier d'ici quelques jours un état détaillé des différents travaux ou entreprises qu'elle doit accomplir d'ici quelque temps...

La fermeture de la séance de l'après-midi, Alberta Grain a touché un nouveau sommet à 57.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing various stocks and their prices, including sections for Valeurs, Banques, and Obligations.

LES CAFES

New-York, 23. — Le marché des cafés futurs a débuté entre une baisse de 6 points et une hausse de 4 points, mais après une baisse jusqu'à 12.56, mars a subi une hausse jusqu'à 12.68...

FARINE ET AVOINE

Les prix de farines fortes sont encore montés de 20 sous hier. Cela fait une hausse de 40 sous pour le mois. Les prix actuels sont de 30 sous au-dessus de ceux de l'an dernier.

LES ECHOS DU MARCHÉ

STEEL OF CANADA. Le réveil de Steel of Canada, après une longue période de torpeur, vers les derniers jours de la semaine dernière...

MERGER. On admet généralement que la St Lawrence Paper sera absorbée par la International Paper Company. Si cette fusion aboutissait, on ne craint pas de dire que les prochaines compagnies à être fusionnées seraient Wayagmack, puis ensuite Laurentide...

INTERNATIONAL PAPER. A un temps où le pays compte un si grand nombre d'entreprises américaines, il est surprenant de constater le grand nombre de Canadiens qui ont fait débaucher l'acquisition d'un nombre considérable de titres de ces entreprises...

CARLING. Il est probable que l'un des facteurs qui ont contribué à l'activité du marché de Carling Brewery et qui l'a fait hisser à un nouveau sommet...

CANADIAN CONVERTERS. On n'a guère porté attention aux capital-auctions de la Canadian Converters depuis quelque temps déjà...

ST LAWRENCE PAPER. L'allure de St Lawrence Paper sur le curb de Montréal n'est pas sans piquer la curiosité des acheteurs...

PÂTES ET PAPIERS. La nouvelle vigueur des pâtes et papiers, surtout pour les compagnies qui opèrent dans la vallée du Saint-Maurice, suffit pour donner lieu à de nombreux rumeurs et provoquer des "masses" de discussions au sujet de consolidations possibles...

DETAILS DES VENTES SUR LE MARCHÉ LOCAL

Table listing various commodities and their prices, including sections for PAIN, CÉRÉALES, and other goods.

GRANDE ACTIVITE A WALL STREET

GAINS MAXIMA DE 4 A 12 POINTS POUR LES VALEURS INDUSTRIELLES. — VIREMENT DE 100,000 ACTIONS POUR GENERAL MOTORS.

New-York, 23. — Les transactions sur le marché, aujourd'hui, ont dépassé 3,000,000 d'actions pour la seconde fois cette année, et la cinquième fois seulement dans l'histoire de la Bourse.

Les industriels standards ont continué de ne prendre qu'une bien petite part au mouvement turbulent des stocks, bien qu'elles aient changé de mains en quantités assez considérables...

L'activité spéculative a surtout été sensible dans le groupe des moteurs, celui des utilités publiques et celui des spécialités.

Brooklyn Edison a grimpé 11-1/2 points à 198-1/2, mais a perdu 3 points à la suite de réalisations de profits. Radio Corporation, qui compte maintenant des intérêts Fisher qu'on dit être très actifs, a touché un nouveau sommet à 92-7/8.

LE NOUVEAU PRESIDENT DE OGILVIE FLOUR. Au cours d'une assemblée tenue à Montréal, les directeurs de la Ogilvie Flour Mills Company, Limited, ont élu M. W. A. Black, directeur de la compagnie, en remplacement de feu M. Charles R. Hosmer.

LES OEUFS. Aucun changement important dans la condition du marché des oeufs. L'allure a été ferme et on a enregistré un volume de commerce passable...

POMMES DE TERRE. Le marché des pommes de terre est un peu à la baisse. Les Green Mountain coûtent au gros, prises au wagon, \$1.25; les blanches du bas du fleuve, \$1.15, au détail, on les vend respectivement \$1.30 et \$1.25, en sacs de 80 livres.

BOURSE DE NEW-YORK

Table listing various stocks and their prices, including sections for Valeurs, Obligations, and other financial instruments.

A WALL STREET

STANDARD OIL. Malgré la dépression qui s'est fait sentir dans l'industrie des pétroles, les groupes des compagnies de la Standard Oil distribuent aux actionnaires un montant record de dividende pour l'année 1927...

La reprise des activités aux usines de la Ford Motor Co. a été pratiquement inactive. Certains ont pu se faire une idée de la situation relative à la condition du commerce. Le commencement de la production et de ventes par cette entreprise...

Les commandes serviront de point de départ aux ventes et ceux qui avaient retardé leurs achats jusqu'à ce moment vont maintenant s'empresser sur le marché.

Un bon nombre de spéculateurs ont acheté des stocks dans la perspective d'une demande de placement de centaines de millions de dollars d'ici au 1er janvier, ou plutôt d'ici au paiement des intérêts et des dividendes de janvier.

Tout récemment, Packard Motor a donné une belle démonstration de vigueur dans le groupe des valeurs d'automobiles à bas prix en atteignant un nouveau sommet record à 53-3/8, un gain de 1-3/8 points.

Un changement important dans la condition du marché des oeufs. L'allure a été ferme et on a enregistré un volume de commerce passable...

DETAILS DES VENTES SUR LE MARCHÉ DU CURB

Table listing various commodities and their prices, including sections for PAIN, CÉRÉALES, and other goods.

LES OEUFS

Aucun changement important dans la condition du marché des oeufs. L'allure a été ferme et on a enregistré un volume de commerce passable...

POMMES DE TERRE. Le marché des pommes de terre est un peu à la baisse. Les Green Mountain coûtent au gros, prises au wagon, \$1.25; les blanches du bas du fleuve, \$1.15, au détail, on les vend respectivement \$1.30 et \$1.25, en sacs de 80 livres.

LE NOUVEAU PRESIDENT DE OGILVIE FLOUR

Au cours d'une assemblée tenue à Montréal, les directeurs de la Ogilvie Flour Mills Company, Limited, ont élu M. W. A. Black, directeur de la compagnie, en remplacement de feu M. Charles R. Hosmer.

LES OEUFS

Aucun changement important dans la condition du marché des oeufs. L'allure a été ferme et on a enregistré un volume de commerce passable...

PACKARD MOTOR

Tout récemment, Packard Motor a donné une belle démonstration de vigueur dans le groupe des valeurs d'automobiles à bas prix en atteignant un nouveau sommet record à 53-3/8, un gain de 1-3/8 points.

Un bon nombre de spéculateurs ont acheté des stocks dans la perspective d'une demande de placement de centaines de millions de dollars d'ici au 1er janvier, ou plutôt d'ici au paiement des intérêts et des dividendes de janvier.

UNE COURSE

Une course vigoureuse sur les valeurs de U. S. Steel, au début du marché, hier, a été arrêtée par une nouvelle disant que la corporation avait augmenté ses opérations jusqu'au-dessus de 71 pour cent, soit 1 pour cent.

GEOFFRON & CIE

VALEURS DE PLACEMENTS. Membres de la Bourse de Montréal. 101, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

McDouglan & Cowans

Membres de la Bourse de Montréal. 130, rue Saint-Jacques, Montréal. Succursales: Halifax, Saint-Jean, N.-B., Québec, Ottawa.

BELGO-CANADIAN PAPER COMPANY LIMITED

Avis de dividendes. Il est porté à la connaissance des actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 1927 ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1927.

Bains Turcs

LES BAINS TURCS. MONT - ROYAL LIMITEE. Masseurs experts. Chambre chaude, Chambre à la vapeur.

Hotel Mount Royal

Toujours ouverts. JOURS DES DAMES. Lundi, 10 a.m. à 10 p.m. Jeudi, 10 a.m. à 10 p.m.

UNE VENTE DE \$18,000 DANS ST-JEAN-BAPTISTE

Pour des propriétés situées sur la rue de Bullion, Nos 4232 à 4242 \$323,106.

Tel est le total de 54 ventes, dont 33 de \$2,000 ou plus. - Ventes de l'après-midi

(Par la maison Ernest Pitt et Cie) Au cours de la journée, hier, 54 ventes d'immeubles ou de terrains vacants ont été enregistrées, dont 33 de \$2,000 ou plus, soit pour une valeur totale de \$323,106.

La vente principale a été effectuée dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, au prix de \$18,000, pour des propriétés situées sur la rue de Bullion, Nos 4232 à 4242, et vendues par M. Calomon Gruber à Max Akman.

Quant à plus grand nombre de ventes dans un même quartier, c'est celui d'Ahautic qui l'emporte avec sept ventes au \$9,200.

Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

Quartier St-Jean-Baptiste. - Rue De Bullion, Bâties Nos 4232 à 4242 De Bullion, Lot No 155. - Solomon Gruber vend à Max Akman, \$18,000. - E. Giguère, notaire, 1927.

- E. DeLaroche, Bâties Nos 4238, 4240, Lot No 7-205. - Dame Octave Tallon vend à Dame Augustine Blondin, \$6,000. - J.-A. Savoie, notaire, 1927.

Quartier Hochelaga. - Rue Sheppard, Bâties Nos 2529 à 2533. - Lot 355, N.O. No 173-355, pte S.-E. 173-355, Terrain, 29 x 100 pds. - Arène Phaneuf vend à Léonidas Byette, \$18,000. - D. Corbell, notaire, 1927.

- Rue Sheppard, Bâties Nos 2547 à 2551, Lot, pte N.O. No 173-353. - Terrain, 29 x 100 pds. - Arène Phaneuf vend à Arthur A. Groulx, \$17,000. - J. M. Vermette, notaire, 1927.

Quartier Mercier. - Rue Duquesne, Bâties, Lot No 29-82, 83. - Dame Joseph Nord et Vir., vend à Adélard Cardinal \$18,000. - L. J. Jovon, notaire, 1927.

- Rue Joffre, Vacant, Lot No 400-909, Terrain, 25 x 90 pds. - J. Horace David vend à Francis Harbec, \$625. - A. Beauchamp, notaire, 1927.

- Rue Joffre, Vacant, Lot No 400-918, Terrain, 25 x 90 pds. - La Fabrique de St-Clair vend à Romuald Sergerie, \$100. - A. Beauchamp, notaire, 1927.

Quartier Mont-Royal. - Queen Mary Road, Vacants, Lot No 150-4, 5, 150-66, 67, 150-4, Terrain, 28, 720 pds. - Arthur Brossard vend à Zénon Trudeau et al., \$17,000. - E. Cholet, notaire, 1927.

Quartier Villars. - Rue St-Denis, Bâties Nos 7453 à 7457. - Lot No 2643-54, Terrain, 2,250 pds. - Clavia Aréand vend à Julien Toussaint et al., \$15,500. - J. P. Cardinal, notaire, 1927.

- Rue Drolet, Bâties Nos 8455 à 8455 à 8459, Lot No 2643-1905, 2643-1904-1, Terrain, 30 x 94 pds. - Jovite Duquette vend à Henri Archambault, \$8,800. - A. Gervais, notaire, 1927.

- Rue Du Rosaire, Bâties, Lot No 2629-169. - George Brison, Sr., vend à George Brison, Jr., \$2,000. - J. B. Sigouin, notaire, 1927.

Quartier St-Denis. - Rue De La Chênaie, Bâties Nos 5046 à 5050, Lot No 329-292-2, 329-293-1, Terrain, 28 x 100 à 101 pds. - Joseph P. Tessier vend à Herman Fortier, \$14,500. - N. Ladouceur, notaire, 1927.

- Rue De Laroche, Bâties Nos 5040 à 5044, Lot No 329-290-2, 329-291-1, Terrain, 28 x 99 à 100 pds. - Joseph E. Tessier vend à Zoël Fortier, \$14,500. - N. Ladouceur, notaire, 1927.

- Rue Des Carrières, Vacants, Lot, pte No 331, 328-4, 3. Terrain, 1 lot, 18,675 pds, 1 lot 25,872 pds; 1 lot, 8,700 pds. - Albert Ste-Marie (en liquidation) vend à G. Walter Gentlemann, \$13,500. - J. M. Vermette, notaire, 1927.

Quartier Malsonneuve. - Rue Bennett, Bâties Nos 3150 à 3154 Adam et al. No 1477 rue Bennett, Lot No 3-110 Terrain, 25 x 105 pds. - Emile Beauvage vend à Samuel Reeves, \$13,000. - J. T. Legault, notaire, 1927.

- Rue Leclaire, Bâties Nos 1431 à 1441, Lot No 1-84-85, Terrain, 48 x 110 pds. - The Brokerage Corporation, vend à J. G. Avaré, Léon, \$1,000 et autres considérations. - J. A. Savignac, notaire, 1927.

- Cité de Verdun. - 6ème avenue, Bâties Nos 287 à 297, Lot No 4671-211, 1-2 S.-E. 4671-212, Terrain, 37 1-2 x 98 pds. - Alcida Dupuis vend à Omer Vinet, \$12,800. - J. H. R. Messier, notaire, 1927.

- 6ème avenue, Bâties Nos 311 à 321, Lot No 4671-214, pte S.-E. 215, Terrain, 35 x 93 pds. - Napoléon Lavigne vend à O. Desjardins, notaire, 1927.

- 6ème avenue, Bâties Nos 299 à 309, Lot, pte N.-O. No 4671-212, lot, 4671-213, Terrain, 37 1-2 x 93 pds. - Alcida Dupuis vend à Henri Séguin, \$12,300. - J. H. R. Messier, notaire, 1927.

- Blvd Desmarais, Vacants, Lot No 4672-230, 231, 4672-426 à 432. - La Succession Julien Desmarais vend à George Desrosiers, \$7,375. - J. H. R. Messier, notaire, 1927.

- Ave Verdun, Bâties Nos 5506, 5508, Lot No 4673-34-1, Terrain, 18 1/2 x 100 pds. - Delle Eugénie Lemay et al vend à Dame J. Alcida Leclerc, \$5,500. - A. Gervais, notaire, 1927.

- 6ème avenue, Vacant, Lot, pte S.-E. No 4670-282, pte S.-E. 4670-283, Terrain, 29 8/9 x 94 pds. - J. E. Alexander, vend à Benoit vend à York Garage, Ltée, \$600. - J. H. R. Messier, notaire, 1927.

- Cité d'Outremont. - Avenues Lajoie et Outremont, Vacants, Lot No 35-317, 316, pte 315, Terrain, 68 x 95 pds. - Eugene Gagnon et al vend à S. Nusselman et M. Gertsman, \$12,500. - R. T. Beaudoin, notaire, 1927.

- Rue Hutchison, Bâties Nos 2544, 2546, Lot, 1-2 S.-E. No 22-5-6, Terrain, 25 x 100 pds. - William H. Crawford et al, vend à R. H. Clark, notaire, 1927.

- Rue Stuart, Vacant, Lot No 36-96, 1-2 N.-O. 36-98, Terrain, 4,080 pds. - Le Séminaire de St-Hyacinthe vend à

J. Almer Giroux, \$3,037.50. - J. H. Girard, notaire, 1927.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. - Ave Earncliffe, Bâties Nos 800, 802, Lot No 64-66, Terrain, 30 x 100 pds. - Dame Lorenza Lemaire vend à Ernest Gobeille, \$10,000. - H. Melancon, notaire, 1927.

Avenue Royale, Vacant, Lot No 170-610, Terrain, 25 x 120 pds. - The Duluth Construction Co., Ltd., vend à Jean-Bte Desève, \$100. - O. Tétrault, notaire, 1927.

Cité de Westmount. - Clarke Place, Vacant, Lot No 284-36. - Peter Lasing vend à Alan C. P. Howard, \$8,872.50. - R. W. Gibb, notaire, 1927.

Ave York, Bâties, Lot No 214-47, 48, Terrain, 47 x 120 pds. - La Succession James Snowdon vend à William L. Lucas, \$8,500. - R. W. Gibb, notaire, 1927.

Quartier Ahautic. - Blvd Gouin, Bâties No 632, Lot No 217-902. - Dame Louis Arnoldi vend à J. Alexandre Ducharme, \$7,500. - H. Francoeur, notaire, 1927.

Rue Poupard, Vacant, Lot No 475-4. - La Société Nationale de Fiducie et al., vendent à Arthur Laforest, \$400. - L. Morin, notaire, 1927.

- Rue Berri, Vacants, Lot No 287-212, 213. - Joseph A. Girardin vend à Joseph E. Chaussé, \$325. - P. Guillet, notaire, 1927.

- Chemin public, Vacant, Lot No 339-14, Terrain, 40 x 75 pds. - Joseph Bourget vend à Adélaïde Bourget, \$500. - P. Guillet, notaire, 1927.

- Chemin public, Vacant, Lot No 339-15, Terrain, 40 x 75 pds. - Joseph Bourget, \$300. - P. Guillet, notaire, 1927.

Quartier Ahautic, New Eastmount - Rue Saxeville, Vacant, Lot No 127-481, Terrain, 25 x 101 pds. - Ernest Pitt vend à Alfred Z. Montbrinard, \$275. - J. A. H. Dequoy, notaire, 1927.

- Queen Mary Park, Vacant, Lot No 217-58, Terrain, 25 x 92 pds. - Omer Bisson vend à Roméo Bibeau, \$100. - J. H. Girard, notaire, 1927.

- Ville de Dorval. - Chemin public, Bâties, Lot No 1-15, Terrain, 100 x 160 pds. - Dame Francis H. Norman vend à Dame Gregory G. Long, \$5,700. - W. M. Bourke, notaire, 1927.

- Ville LaSalle. - Blvd LaSalle, Vacant, Lot, pte No 990-3, Terrain, 77-890 pds. - Henri Bergevin vend à la Ville LaSalle, \$2,761.50, égal 30.35 le pied. - J. S. A. Ashby, notaire, 1927.

Quartier St-Edouard. - Rue Christophe-Colomb, Bâties, Lot No 6-175 à 178. - Albert Ste-Marie (en liquidation) vend à Stanislas D. Vallières, \$2,910. - J. M. Vermette, notaire, 1927.

- Rue Christophe-Colomb, Bâties, Lot No 5-320. - Dame Joseph Pozzi vend à Joseph L. Vézina, \$2,500. - I. Caisse, notaire, 1927.

- Ville de Hampstead. - Queen Mary Road, Vacants, Lot, pte S.-O. 69-146, pte S.-E. 69-147, Terrain, 7,076 pds. - Leonard E. Schlemm vend à James Young, \$2,501. - E. Godin, notaire, 1927.

- Ville Mont-Royal. - Rue St-Dominique, Vacants, Lot No 643B-23, 24, 25, Terrain, 75 x 70 pds. - Arthur Cassabon vend à Wilfrid Mayer, \$2,200. - O. Theoret, notaire, 1927.

Quartier Deslaurier. - Ave De Lorimier, Vacant, Lot No 161-596. - Dame Carmel Beaulieu vend à J. S. Fry and Sons (Canada) Ltd., \$2,129. - H. E. Herschorn, notaire, 1927.

Quartier Rosemont. - Rue Orléans, Vacants, Lot No 183-102, 103, Terrain, 50 x 78 pds. - Mendoza Langlois vend à Charles Langlois, \$1,800. - W. Morin, notaire, 1927.

- Ville Pointe-à-la-Croix. - Chemin public, Bâties, Lot 1-2 E. No 39, 37, 38. - Siméon Bernstein vend à Barnett Leroux, \$1,800 et autres considérations. - I. Kert, notaire, 1927.

Quartier Ste-Marie. - Rue Sherbrooke, Vacant, Lot No 1301-117, Terrain, 30 2 x 92 à 193 pds. - La Succession T. William Peel vend à Ernest Plante, \$1,600. - C. A. Laviolette, notaire, 1927.

- Ville St-Jacques. - Rue St-Jacques, Bâties No 179, Lot, pte No 123, Terrain, 66 9 x 100 pds. - Louis Martel vend à Isidore Rousseau, \$1,550. - B. Brunet, notaire, 1927.

- Ville Montréal-Est. - Ave St-Cyr, Vacants, Lot No 92-125, 126, Terrain, 50 x 90 pds. - La Cie de Montréal-Est, Ltée, vend à Charles G. de Tonnacour, \$800. - J. E. Coderre, notaire, 1927.

- Ville Montréal-Est. - Ave Broadway, Vacant, Lot No 88-311, 312. - La Cie de Montréal Est, Ltée vend à Charles G. de Tonnacour, \$800. - J. E. Coderre, notaire, 1927.

- Ville Montréal Nord. - Ave London et du Boulevard, Vacants, Lot No 76-126, 76-127, 128, Terrain, 78 x 80 pds. - The Brokerage Corporation, vend à J. G. Avaré, Léon, \$1,000 et autres considérations. - J. A. Savignac, notaire, 1927.

- Cité de Lachine. - 12e avenue, Vacant, Lot No 709-108. - La Cie du Parc Central Lachine, Ltée vend à Alcide Leclerc, \$300. - J. S. A. Ashby, notaire, 1927.

- Rue St-Georges, Vacant, Lot No 709-8073. - La Cie du Parc Central Lachine, Ltée vend à Gédéon Lauzon, \$100. - J. A. Meunier, notaire, 1927.

VENTES DE L'APRES-MIDI Quartier Mont-Royal. - Ave Maplewood, Bâties, Lot No 57, Lot No 28-274, 275, pte S.-O. 28-276, Terrain, 51 75-100 x 109 pds. - Eugene Dussault vend à Farnham Realities, Ltd., \$32,000. - L. A. Duménil, notaire, 1927.

- Cité de Westmount. - Ave Forden Bâties No 64, Lot No 239-65-10, 239-66-2, pte S.-E. 239-66-1, Terrain, 37 x 100 1-2 pds. - Leslie G. Ogilvie, Ltd., vendent à J. Colin Kemp, \$29,125. - F. K. Stevenson, notaire, 1927.

Quartier Ahautic. - Ave Du Bois de Boulogne, Bâties, Nos 6355, 6357, Lot No 301-6. - François Robert vend à Félix St-Vincent et J. St-Vincent, \$8,000. - L. D. Clément, notaire, 1927.

- Cité de Westmount. - Ave Westmount, Vacant, Lot No 239-58, Terrain, 52 7/8 x 119 10-100 pds. - Edmund G. Ogilvie, Ltd., \$8,115.90. - F. K. Stevenson, notaire, 1927.

- Cité d'Outremont. - Avenues Lajoie et Outremont, Vacants, Lot No 35-317, 316, pte 315, Terrain, 68 x 95 pds. - Eugene Gagnon et al vend à S. Nusselman et M. Gertsman, \$12,500. - R. T. Beaudoin, notaire, 1927.

- Rue Hutchison, Bâties Nos 2544, 2546, Lot, 1-2 S.-E. No 22-5-6, Terrain, 25 x 100 pds. - William H. Crawford et al, vend à R. H. Clark, notaire, 1927.

- Rue Stuart, Vacant, Lot No 36-96, 1-2 N.-O. 36-98, Terrain, 4,080 pds. - Le Séminaire de St-Hyacinthe vend à

TRANSACTION IMPORTANTE A LA MONT. DAIRY CO.

UN GROUPE DE FINANCIERS DE MONTREAL, TORONTO ET HAMILTON ACQUIERT DES INTERETS DANS CETTE COMPAGNIE.

Il est entendu qu'une des plus grosses transactions individuelles dans l'industrie laitière a été réalisée au Canada lorsqu'un groupe de financiers de Montréal, Toronto et Hamilton ont acquis un intérêt contrôlant de la Montreal Dairy Co. Limited.

Avec cette transaction la compagnie sera en mesure de remettre ses finances sur des termes favorables et pourra ajouter à son organisation un certain nombre d'hommes dont l'expérience dans l'industrie et dans la finance sera d'une grande valeur pour la compagnie.

Dans une entrevue, M.F. Monette, le président de la compagnie déclara que l'information était correcte et qu'il désirait consulter les nouveaux intéressés avant qu'il soit en position de donner des détails définitifs sur la transaction et que la chose ne serait possible que dans quelques jours.

M. Monette dit que la compagnie commença ses opérations en 1905 et qu'elle avait grandi graduellement au point qu'elle est maintenant l'une des plus importantes du genre, à Montréal.

Il est intéressant d'ajouter que la Montreal Dairy a des établissements des plus modernes au Canada et des meilleurs équipés au continent pour l'industrie du lait avec ses méthodes les plus modernes de la science.

LES GRAINS A WINNIPEG

Winnipeg, 23. - Le marché des grains a été irrégulier, à la suite de l'animation extraordinaire enregistrée hier. Les maisons maritimes ont enregistré les achats les plus considérables de ce début du marché, mais des câbligrammes à Liverpool restés sans moment ont provoqué une baisse subite de la demande.

On a fait les déchargements. La fermeture s'est faite à une baisse entre 3-8 et 1 cent, comparativement à la fermeture de mardi, et le mois de novembre était coté à \$1.37 3-8; décembre à \$1.38 3-8; mai à \$1.38 3-8; et juillet à \$1.38 5-8.

Blé - Ouv. Ferm. Nov. . . . 137 à 137 1/2 137 1/2 Dec. . . . 133 1/2 à 134 134 1/2 Mai . . . 138 1/2 à 138 1/2 138 1/2 Juil. . . . 138 137 1/2

Avoine - Nov. . . . 61 1/2 60 1/2 Dec. . . . 57 57 1/2 Mai . . . 58 1/2 à 58 58 1/2 Juil. . . . 59 58

Orge - Nov. . . . 85 1/2 83 1/2 Dec. . . . 81 80 1/2 Mai . . . 81 1/2 à 82 1/2 81 1/2

Lin - Nov. . . . 186 1/2 184 Dec. . . . 186 1/2 184 1/2 Mai . . . 195 193 1/2

Seigle - Nov. . . . 104 105 Dec. . . . 104 103 Mai . . . 107 1/2 à 106 106 1/2

Au comptant: Blé - No 1 nord, 150 3-8; No 2 nord, 145 3-8; No 3 nord, 129 3-8; No 4, 117 7-8; No 5, 104 3-8; No 6, 97 3-8; résidus, 89 7-8; sur voie, 144 1-8.

Avoine - No 2 cw, 60 1-2; No 3 cw, 57 1-2; extra No 1 résidus, 57 1-2; No 1 résidus, 55 1-2; No 2 résidus, 52; rejetée, 50; sur voie, 57 7-8.

Orge - No 3 cw, 93 1-2; No 4 cw, 81; rejetée, 80; résidus, 79; sur voie, 80 5-8.

Lin - No 1 nwc, 184; No 2 cw, 180; No 3 cw, 159; rejetée, 154; sur voie, 184.

Seigle - No 2 cw, 105.

CHICAGO Chicago, 23. - Une augmentation de 5,000,000 de boisseaux dans l'estimation de la récolte de blé dans l'Argentine comparativement à celle de l'an dernier, a donné aux prix du blé une allure à la hausse sur le marché des grains. Une vigueur prononcée dans les prix du blé sur le marché de Winnipeg, cependant, a été considérée comme une contrebalance à cette allure. D'un autre côté, le commerce d'exportation du blé de l'Amérique du Nord a été plutôt tranquille.

Le blé a clôturé irrégulier à une baisse nette entre 5-8 et 1 cent, le mais à une perte entre 3-8 et 13-4 cent, l'avoine sans changement à une baisse de 1-8 cent, et les provisions sans changement à une baisse de 1-8 cent, et les provisions sans changement à une baisse de 10 cents.

Table with columns: Blé, Ouv. Max, Min, Ferm, etc. for various grain types and months.

Les futures ont: Blé - Déc., 1.29 à 1-8; mars, 1.33 à 1-8; mai, 1.35 1-2 à 5-8. Mais - Déc., 86 1-2 à 5-8; mars, 90 3-4 à 7-8; mai, 94. Avoine - Déc., 49 1-4 à 3-8; mars, 51 à 1-8; mai, 52 1-2.

Seigle - Déc., 1.04 1-2 à 5-8; mars, 1.07 3-8; mai, 1.08 1-2 à 5-8. Saindoux - Nov., 11.90 à 92; Déc., 11.95; Jan., 12.37. Cotelettes - Nov., 10.60; Déc., 10 25; Jan., 11.32. Flancs - Nov., 11.55; Déc., 11.70; Jan., 11.95.

Prix au comptant: Blé - No 3 rouge, 1.37 1-2; No 2 dur, 1.31 1-2 à 1.32. Mais - (vieux) No 3 mélé, 85; No 2 jaune, 91. Avoine - No 2 blanches, 50 1-2 à 52 1-2; No 3 blanches, 49 1-2 à 51. Seigle - No 2, 1.09 1-2.

Orge - 80 à 88. Graine de mil - 3.25 à 4.00. Graine de tréfle - 22 10 à 29.35. Saindoux - 11.95. Cotelettes - 11.00. Flancs - 38.00.

New-York, 23. - A part une légère hausse dans la livre anglaise, et les écarts à demande étant cotés aux environs de \$4.87 3-16, on n'a enregistré aucun changement sur le marché des changes étrangers. Le dollar canadien fait prime de 11-64 de 1 pour cent.

ACTIVE EN BOURSE LOCALE EN OCTOBRE

VIREMENT DE 1,179,565 ACTIONS BRAZILIAN AU PREMIER RANG - 40 TITRES A LA HAUSSE ET 42 A LA BAISSSE. - NERVOISITE ET SOUBRESAITS

La Bourse de Montréal a manifesté le mois dernier une très grande activité. Le record établi en septembre a été porté à 1,179,565 actions. Là-dessus Brazilian Traction compte pour 299,271 actions, Spanish River pour 99,816, National Breweries pour 65,519, Abitibi pour 52,084 et International Nickel pour 49,964.

Sur les 136 titres qui ont été l'objet d'opérations, 60 l'ont été à la hausse, 42 à la baisse et 34 sont restés stationnaires. Parmi les titres à la hausse, il faut mentionner: Ogilvie 40 points, Wuyagamack 32, Spanish River pr. 32, 25, Southern Canada, Power 22, Brompton, P. and P., Peter Loyal 18 1/2, Can. Cann. 17, Bank of Toronto 16, Tuckett 14 1-2, Ottawa Power 14, Dominion Bridge 13 1-2, St. Maurice Valley Corp. 12 1-2, Lake of the Woods 12, L'Esperance Power 11, Alberta Pacific Grain 10. Sont en baisse de cinq points et plus: Bank of Nova Scotia 18, Bank of Montreal 15, Steel of Canada pr. 13 3-4, Mackay 12, Bank of Commerce pr. 11 1-2, Can. Canners 17, Bank of Toronto 16, Tuckett 14 1-2, Ottawa Power 14, Dominion Bridge 13 1-2, St. Maurice Valley Corp. 12 1-2, Lake of the Woods 12, L'Esperance Power 11, Alberta Pacific Grain 10.

Sont en baisse de cinq points et plus: Bank of Nova Scotia 18, Bank of Montreal 15, Steel of Canada pr. 13 3-4, Mackay 12, Bank of Commerce pr. 11 1-2, Can. Canners 17, Bank of Toronto 16, Tuckett 14 1-2, Ottawa Power 14, Dominion Bridge 13 1-2, St. Maurice Valley Corp. 12 1-2, Lake of the Woods 12, L'Esperance Power 11, Alberta Pacific Grain 10.

Extrême nervosité et soubresauts d'une part, resserrement de l'argent d'autre part, telles sont les deux caractéristiques de notre marché depuis notre dernière chronique, et surtout sur le compartiment des papiers. Les transactions intervenues entre l'Abitibi et la Spanish River, le bruit persistant que des négociations de même caractère étaient engagées entre quelques autres entreprises papetières, ont entraîné la spéculation de ce côté et inconnu à ce groupe une animation déconcertante. Cependant, les grandes ventes de Brazilian Traction, qui reste toujours une valeur de spéculation. Les brasseries et distilleries ont été très activement traitées et tout semble indiquer que l'une des valeurs de ce groupe, Canadian Industrial Alcohol, donnera fort probablement avant longtemps quelques chemins de fer et même les cuivres ont suivi un mouvement ascendant. Les titres d'automobiles sentent peser sur eux la puissance de Ford et paraissent inquiets. Enfin, on constate une hausse sur les huiles et pétroles, particulièrement pour les entreprises canadiennes.

La rareté relative de l'argent est due à deux faits. En premier lieu, la fin d'octobre coïncide avec la fin de l'année financière de la plupart des grandes banques, et très naturellement, ces institutions désirent afficher les disponibilités les plus fortes possible. En second lieu, nombre de sociétés ont augmenté leur capital, notamment la Canada Cement Co., ce qui a eu pour effet d'absorber une bonne part des capitaux en quête d'emploi. Il faut s'attendre à un peu de faiblesse au commencement de décembre, et par suite des lourdes dépenses du public de cette époque de l'année et du paiement de nombreux dividendes à la fin du même mois.

Notre politique reste toujours la même: prudence et circonspection. A ceux qui spéculent malgré l'incertitude de notre marché, nous nous permettons de donner un dernier conseil: celui de se protéger en limitant au moins le chiffre de leurs pertes éventuelles par un 'stop-loss order'.

(L'Economiste).

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BANQUE IMPERIALE

LE RAPPORT ACCUSE UN PROFIT DE \$1,382,281, OU UNE AUGMENTATION DE PLUS DE \$120,000. - SIR JAMES WOODS

Le discours du vice-président de la Banque Impériale du Canada, Sir James Wood, devant les actionnaires réunis en assemblée pour l'approbation du 55e rapport annuel, devrait être lu par tous les Canadiens. Sir James présidait l'assemblée. Les lettres du président de la Banque, M. D. Holland, dont la santé exige un repos complet.

Le beau sentiment d'optimisme solide dont était pénétré le discours de Sir James a été une véritable révélation, et devrait être pour tous les jeunes Canadiens qui ont des ambitions, la garantie que le Canada leur réserve un avenir splendide.

Sir James a repassé en revue toutes les phases de notre vie commerciale et chacune d'elles portait la démonstration de perspectives extrêmes accomplis et sur les ressources immenses du pays.

Le bilan, le meilleur dans toute l'histoire de la Banque, que les directeurs ont présenté aux actionnaires, était de nature à encourager l'optimisme et dans un degré très sensible qui ressortait du discours de Sir James.

Les profits de la Banque pour l'année terminée se sont élevés à \$1,382,281, soit une augmentation de \$120,000, comparativement à l'an dernier. Le gerant-général de la Banque, M. A. E. Phipps, a fait remarquer que l'actif actuel de la banque est approximativement de \$139,000,000, ou une augmentation annuelle de \$7,000,000, ou une augmentation mensuelle de \$500,000. Les dépôts d'un peu plus qu'un record de plus de \$109,000,000, ou une amélioration de \$8,500,000 pendant les douze mois de l'année.

Le prix du beurre est resté sans changement hier. L'allure du marché a eu une

